

1

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*¹
5 augustus 1652

À Madame la Duchesse de Lorraine.

5^e Aoust 1652.

Madame,

J'avoy gayement entrepris ce glorieux employ de publier en Hollande les éminentes perfections de Vostre Altesse, et un peu peintre, un peu poète, un peu parfumeur et un peu musicien que je suis, qui sont tous mestiers à débiter le bon meslange des belles choses, j'avoy commencé à m'en acquitter en sorte que nostre monde a jugé et creu, que mes tableaux, mes vers, mes frangipanes et les accords de mon luth, de ma viole et de mon espinette sentoient en quelque manière le beau subject que je célébrois. Mais, Madame, depuis que Vostre Altesse m'a voulu faire signifier, comme au comble de tant de faveurs, dont il luy avoit pleu m'honorer en sa présence, elle avoit pris plaisir d'adjouster les assurances de son gracieux souvenir à l'endroit d'un estranger de si peu que moy, j'avoue que je succombe à la publication de cest excès de vertu, et que tous mes mestiers en demeurent perclus et rebutez. Je supplie donc très-humblement Vostre Altesse d'aggréer que cest article ne me demeure à charge, et que sa justice, l'emportant sur sa bonté, me puisse tenir lieu de grace, en ce que Vostre Altesse m'esloignant de sa mémoire comme je le suis de l'honneur de sa présence, je n'auray plus que faire de me tourmenter à trouver des expressions dignes d'un subject aussi eslevé pardessus ma portée, que tout ce qui est de meilleur en moy est inférieur à la moindre de ces merveilles que le monde chérit en Vostre Altesse aveq tant de ravissement. Si de sa grace elle ne veut donner un peu de rang et de considération à la profession que j'ose faire de luy estre tout acquis et de ne souhaiter rien à l'esgal de la félicité de luy pouvoir tesmoigner par les effects de mes très-humbles services à quel point j'honore la grace de me pouvoir dire, etc.

1 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 499: ontwerp (autograaf).

Madame,

J'ay trouvé en mon cabinet la petite boîte Indienne qui va cy-jointe, et m'a semblé que la politesse de ces nations, qu'il nous plaist d'appeller Barbares, y paroissant d'une manière qui n'est pas trop vulgaire. La pièce estoit plus digne des belles mains de Vostre Altesse que de la rudesse des miennes. Je la supplie très-humblement de me pardonner la liberté que je prens de luy offrir ceste bagatelle après l'avoir veue touchée de quelque inclination pour ceste sorte de marchandise.

2

Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)²
10 augustus 1652

À Monsieur Huyghens, Seigneur de Zeulekom, à La Haye.

Monsieur,

Si je n'estois desja trop redevable à vostre réthorique pour les civilités dont elle me traite, j'en emprunterois volontier des belles paroles pour vous remercier dignement de la part que vous me faites des raretés des vos Indes. Mais puisqu'il faudroit augmenter l'une de ces obligations affin de me pouvoir acquitter de l'autre, je vous en demande encor une troizième qui ne sera pas moindre, si vous voulez vous contenter quand à présent (ainsy que je vous en prie) du parfait estime que je fais de ces faveurs de vostre esprit et de vostre cabinet, en attendant les occasions que je souhaite passionément de vous en tesmoigner ma reconnaissance par tout où vous me jugerez capable de faire quelque chose pour vostre satisfaction. Vous asseurant que je n'en sçaurois avoir de plus grandes que de pouvoir mériter la continuation de vos bonnes volontés par les effaits de celle qui me faut estre,

Monsieur,

2 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 1: brief (dubbelvel, 30 x 21 cm, ab|d; apograaf A). Zie ook afbeelding p. 79.

vostre plus affectionnés
Béatrix de L.³

À Anvers, le 10 Aost 1652.

Monsieur de Zeulekom,
Il me tarde fort de pouvoir entendre la Galliarde par Fransine, atandant que ce soit de vous donc j'ay inpatiance.⁴

3

Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)⁵
2 oktober 1652

À Monsieur de Zeuleucom, Conseiller de Monsieur le Prince d'Orange, à La Haye.

Monsieur de Zeuleucom,

Je croy que vous aurez sçeu comme la continuation de la maladie de ma fille me contraignit à borner mon voyage à Utrecht et à m'en revenir avec la mortification de n'avoir pas veu la ville d'Amsterdam, de quoy j'avoy une très-grande curiosité. La consolation que j'ay trouvé en cete advanture est que ce retour a esté suyvy d'une assé prompte convalescence de ma fille et que j'ay retrouvé mon filz tout gay et plein de santé. Pour moy peu de jours de repos m'ont remis des faticques de ce voyage en sorte qu'il ne m'en est resté que la satisfaction entière des raretés que j'y ay veu et les obligations auxquelles vous m'avez engagée par vos civilités. C'est de quoy je vous assure que je ne perdray jamais le souvenir et que je le seconderay d'un soing très-particulier de vous en tesmoigner mes recoignossances aux occasions qui s'en offriront. Et comme la plus entière satisfaction que j'aye rapporté de ce voyage est celle d'avoir peu me rendre tesmoing des merveilles que j'avoy dèz longtemps ouy publier de Madame la Princesse d'Oranges. Ce sera aussy un des meilleurs offices que je puisse recepvoir de vos bontés que celui de l'asseurer de la vénération que j'ay conceu pour son méritte

3 Kwalificatie en ondertekening autografisch.

4 Postscriptum autografisch.

5 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 2: brief (dubbelvel, 30 x 21 cm, ab|d; apograaf A).

et du zèle que je feray tousjours gloire d'avoir pour son service. C'est de quoy je vous prie et de me procurer quelque part en son estime. Au surplus vous m'avez donné trop de marques de vostre courtoisie pour feindre de m'en prévaloir en toute façon et pour ce je prend encor la confiance de vous donner la peine de me procurer une robe des Indes, racommodée à La Haye, semblable à celle qu'avoit la dame de ce petit chasteau que nous fusmes veoir proche de Leyden et me faisant sçavoir à qui je debvray remettre l'argent |b| par delà ou le compter en cette ville. J'y feray satisfaire punctuellement et en toutes autres choses vous tesmoigneray de très-bon cœur que je suis,

Monsieur de Zeuleucom,

votre plus affectionnés amye
Béatrix de L.

À Anvers, le 2 Octobre 1652.

4

Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)⁶
21 oktober 1652

Monsieur Huygens, Sieur de Zeuleucom, Conseiller de Madame la Princesse d'Orange, à La Haye.

Monsieur de Zeuleucom,

Si j'avois seu plustost le mal qui vous a fait si longtemps garder le lict, j'y aurois compaty certainement avec beaucoup de ressentiment, mais, voyant partir de vostre main une lettre conceue en des termes si sains, je vous assure que cette production de vostre esprit m'a fait juger très-avantageusement de la santé du corps et que je tiens n'avoir plus matière que de plaindre ce que vous avez souffert, autant que la satisfaction de vostre convalescence et les souhaits que je fais pour sa continuation me le peuvent permettre. Au surplus vostre lettre me charge d'une infinité de remercements dont les offices que vous me faites espérer vers Madame la Princesse d'Orange exigent les plus pressants, puisque la plus

⁶ Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 1, fols. 1-2: brief (dubbelvel, 31 x 21 cm, ab|d; apo-graaf A).

grande obligation que je puis vous avoir est de luy donner les véritables impressions de la haute estime que je fais de son rare mérite. J'adjoutte à ceulx-là ceulx de la peine qu'il vous a pleust prendre touchant mes robbes des Indes, pour lesquelles je vous feray remettre les deux cents florins que vous me mandez, ausy tost que j'auray pu faire parler à quelqu'un pour en faire la remise. Cependant je vous prie de les prendre par provision et d'en faire accommoder une conforme à ce que je vous escrivy dernièrement, ce qui me rendra forte obligée à ces obligantes personnes qui veuillent prendre la peine d'en donner la disposition; et pour l'autre, elle pourra demeurer en sa forme ordinaire pour ne pas tant m'attacher à vostre réligion que je ne retienne encor l'ancienne.

Pour ce qui est du différent où nous avons esté par-icy au subject de ces petits vases qui sont au cabinet de Madame la Princesse d'Orange, la chose n'est pas de grande conséquence, ne s'agissant que de ce qu'aucuns les tiennent pour véritable porcelaine et d'autres de ces contrefaites, que vous dittes néanmoins si faisant vostre cour vous aggrée d'en |b| sçavoir la vérité et m'en éclaircir, vous causerez le gain d'une gaieure et à moy une satisfaction très-particulière. Si vous me faites connestre quelque occasion en laquelle je puisse vous tesmoigner combien véritablement je suis,

Monsieur de Zeleucom,

vostre plus affectionnés
Béatrix de L.⁷

Anvers, 21 Octobre 1652.

Nous avons icy Mademoiselle la Bare qui chante divinément. Elle cerat icy l'iver; je soyte fort que vous l'oyez.

Pour les portray que Madame la Prinsesse d'Orange désire de nous, j'ay parlés à Honhorse, qui les doit venir faire pour estre mieux, mais ausy tenés la main à ce que j'ay bientôt le sien est celluy de Madame l'Eslectrisse sa fille. Je me recoumande mil fois à la vostre est vous soyte une parfaicte santé. Adieu.⁸

7 Kwalificatie en ondertekening autografisch.

8 Postscriptum autografisch.

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁹
 10 november 1652

Monsieur Huyghens, Seigneur de Zeuleucom, Conseiller de Madame la Princesse Douarière d'Orange, à La Haye.

Monsieur mon Intendant des Indes,

Je suis si satisfaicte de votre négociation robesque que je croirois ne vous en tesmoigner que de foibles recondessances, si je ne changeois la qualité que vous avez pris de facteur en celle d'Intendant, avec puissance absolue de juger des choses qui méritteront le voyage d'Anvers, à la condition que vous me proposez de pouvoir ranvoyer, sous laquelle je seray bien aise de veoir quelques fois de vos raretés Indiennes pour en choisir ce qui me sera le plus propre. Mais pour vous dire plus amplement mon sentiment de nos robes, laissant à part cet art de multiplication auquel vous excellez, je les trouve parfaitement bien choisies et la reforme de l'une très à mon grez. Il y en a pourtant qui jugent que celle qui retient son antique forme sent un peu l'Amsterdam et que les véritables des Indes portent leurs lettres de naturalité en une certaine marque qui se voit dans leurs estoffes, pareille à celle que je vous envoie. Je vous en croiray pourtant plus qu'aucun aultre, et si je m'y propose quelque reforme, ce ne sera que sous vostre intendance à laquelle. Comme j'ay dit au commencement, je me remets des robes du Japon et des pièces de lacques dont vous m'escrivez et que vous jugerez dignes d'etre veues.

Pour ce qui est des portraits que désire de moy Madame la Princesse d'Orange, je vous prie de l'asseurer que j'ay choisy Honthors dans la créance qu'il y réussiroit mieux à son contentement que ne feroient ceulx d'Anvers où je n'en vois point qui soient en fort grande réputation pour le naturel. Si ledit Hontors veut avancer le terme qu'il a prit, il ne tiendra qu'à luy, ou si Madame la Princesse d'Orange se veut contenter de l'ouvrage de ceulx de cette ville, j'y feray travailler aussytost. Mais à l'intendance |b| des Indes j'adjoutte icy une qualité pour vous, qui de mon solliciteur vers elle pour me faire avoir le sien, et comme je luy devray beaucoup de retour, m'obligeant d'une chose de tant inestimable prix pour d'autres si peu dignes de son estime. J'en seray aussy proportionnellement obligée à vostre sollicitation.

9 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 2, fols. 3-4: brief (dubbelvel, 30 x 21,5 cm, ab|d; apograaf A).

Au reste je confesse la justice de vostre envie du bien que nous avons de jouir des merveilles de l'aymable La Barre et suis injuste pour vous en ce point que je ne vous souhaite que tard le contentement que vous en attendez à vostre tour, si vous ne le venez receprevoir icy.

Au surplus ne cherchez point d'excuses à la longueur de vostre lettre; vos discours sont de ceulx desquels on ne se plaint que pour la briefveté et je les estimeray en mon particulier tousjours trop courts quand je n'y descouvriray pas les moyens de vous faire connestre par effaits que je suis,

Monsieur mon Intendant des Indes,

vostre plus affectionnés est aquisse amyé
Béatrix.¹⁰

À Anvers, ce 10 Novembre 1652.

6

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*¹¹
2 december 1652

Copie.

À Madame la Duchesse de Lorraine.
À La Haye, le 2^e Décembre 1652.

Madame,

La belle ombre de Vostre Altesse m'a suivi d'aussi près que mes soucis suivront tousjours la succès de vos fortunes, et je n'ay point tardé à m'en descharger envers Madame la Princesse d'Orange aveq la fidélité que je devois, mais (ce dit-elle) aveq un certain semblant, qui tesmoignoit que j'avois plus d'envie de retenir que de lascher le thrésor qui m'avoit esté commis et je ne desadvoué pas, Madame, d'avoir fait cest office de mesme qu'un page fripon porteroit un plat de confitures à la table de son maistre, qu'il voudroit bien en avoir moins d'envie que luy. Mais j'ay esté bien loing de rencontrer ce bonheur. Au contraire,

10 Kwalificatie en ondertekening autografisch.

11 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 512: afschrift (apograaf AA).

l'on ma chargé de tant de belles paroles de remerciement pour Vostre Altesse que, si je ne produis pas une, je la supplie de croire que c'est la quantité qui m'estonne, et que je prétens m'abstenir avec prudence d'un employ dont je ne sortiray qu'à ma confusion. Je ne sçauois pourtant m'empescher de vous dire, Madame, que Madame la Princesse ce plaint du tort que vous a fait le peintre; l'impression qu'elle a toute récente en sa mémoire de la b[e]auté de l'original, excédant de fort loing tout ce que ceste copie en estale. Mais j'ay repliqué, pour le peintre, que les choses incomparables ne sont pas du ressort du pinceau. Celuy de Honthorst va s'employer à rendre Vostre Altesse satisfaicte de ce qu'elle a voulu qu'on luy promist qui sera, ce dit Son Altesse, le visage cassé d'une vielle dont les inclinations vous sont acquis. Je tiendra la main à cela que s'effectue le plus promptement qu'il sera possible, en attendant que Vostre Altesse délibère s'il y a chose plus importante à son service où je puisse estre jugé capable de luy tesmoigner par mon obéissance que je suis,

Madame,

[etc.]

7

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*¹²
2 december 1652

À Monsieur de Zeuleucom, Conseiller de Madame la Princesse d'Orange.

Monsieur de Zeuleucom,

J'ay trop de connoissance de vostre généreuse bonté pour douter que l'estat où vous me trouuâtes dernièrement n'aye esmeu vostre compassion, et suis trop obligée à ces âmes généreuses que vous me mandez qui daignent se laisser toucher de ce sentiment en ma faveur, pour ne pas vous conjurer de leur tesmoigner à quel point je ressens cest effait de leur bonnes volontés.

Il est vrai que le commencement de cest orage fust fort surprenant, d'autant plus pour moy que Son Altesse, ayant voulu cacher à tout le monde le véritable sujet de son voyage, ne jugea pas mesme à propos de m'advertir que c'estoit prin-

¹² Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 3: brief (dubbelvel, 30 x 21 cm, ab|d; apograaf A).

cipalement pour l'affaire de Madame la Princesse de Lixem sa sœur, si bien que dans cette obscurité je ne sçavois que juger de l'esclat de cette tempeste, ce qui me mettoit dans la perplexité où vous me vistes. Mais quoy que véritablement la malice de mes ennemys eusse meslé quelque chose du mien au dessein principal de ce voyage, la vérité fust le beau soleil qui dissipa tous ces nuages, et me fist voir partir Son Altesse avec autant de satisfaction de moy qu'il m'a laissé de sujet de me consoler de cette bourrasque.

Voilà en général ce que je vous puis dire de cette affaire, le détail estant de si peu d'importance et si peu digne de mon souvenir après la satisfaction que Son Altesse en a receu qu'outre qu'il ne vaut pas la peine de remplir ces pages, je n'ay pas assez de mémoire pour en rassembler le discours. Il suffira que je m'en promets autant d'avantage dans la continuation des graces de Sadite Altesse que mes ennemys auroient peu m'en augurer d'indignation, et que si le tout tourne à la confession de ceux-là, mes amys en partageront la satisfaction avec moy, au nombre desquels je vous compte avec autant de confiance que vous en pouvez prendre aux assurances que je vous donne d'estre inviolablement,

Monsieur de Zeuleucom,

vostre plus affectionnés amye est acquise
Béatrix de L.¹³

À Anvers, le 2 Décembre 1652.

Je n'ay jamay eue plus de joye que de sçavoir que vous désiryé les deus peinture de vos ayeuls lesquel je vous envoye avec grande satisfaction. Je vous recoumande les esfect de l'eschange de Madame la Prinsese d'Orange, que je vous conjure d'asseurer de mon service.¹⁴

8

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*¹⁵
9 december 1652

¹³ Kwalificatie en ondertekening autografisch.

¹⁴ Postscriptum autografisch.

¹⁵ Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 497: afschrift (apograaf AA).

Copie

À la Duchesse de Lorraine.

À La Haye, le 9^e Décembre 1652.

Madame,

Vostre Altesse a veu mon impuissance, quand il n'a esté question que de luy rapporter les actions de grace qui m'avoient esté dictées en chose qui ne me touchoit pas. Je la supplie très-humblement de considérer où j'en suis, maintenant que l'obligation que Vostre Altesse a daigné s'acquérir sur moy, ne pèse que sur mes espaulés, et s'il est bien apparent que je respire soubs tant de faix pour m'acquiter un peu de bouche de ce que je doibs à Vostre Altesse d'un présent qu'il luy a pleu me faire aveq une promptitude si noble et si généreuse, que la chose mesme qui m'est chère en son espèce, m'en est devenue inestimable.

Il est vray, Madame, que j'ay esté bien ayse de rencontrer mes ayeuls dans la ville d'Anvers où ils ont esté de quelque considération anciennement, mais de les avoir trouvé logez au cabinet de Vostre Altesse, de les avoir tiré de ceste illustre prison quand j'ay voulu, de les en avoir veu sortir chargez de marques de vostre bienvueillance qu'ils ne quitteront jamais, c'est une suite de fortunes dont il importe que j'estudie chasque degré apart, comme j'espère que Vostre Altesse me fera la grace d'aggréer que je mette peine à les reconnoistre en destail, à mesure que j'auray l'honneur d'en rencontrer les occasions, car, comme j'ay voulu dire d'entrée, la somme totale m'accable et n'y a que la bonté de ma créancièrè qui puisse sauver ma réputation.

Toutes ces âmes généreuses dont Vostre Altesse a eu les ressentimens agréables, se sont réjouies du récit que je leur ay fait du calme survenu à la tempeste dont j'avois esté tesmoing en partie, et Vostre Altesse ne seroit pas mal édifiée de leurs raisonnemens sur toutes les circonstances de l'affaire, si c'estoit chose à luy communiquer de loing. Du depuis Monsieur Duarte nous a replongez dans je ne sçay quel nouveau désespoir par ce départ inopiné d'Anvers. Tout présentement il nous reconsole, Madame, de vostre retour. Je ne comprends rien à toutes ces vicissitudes, ny ne m'appartient pas d'en fouiller le mystère, mais je prie ceux qui en ont les causes et le pouvoir en main, de trouver bon qu'une fois Vostre Altesse se repose tout de bon de tant d'inquiétude et retourne sans tourner arrièrè, à la tranquillité que son innocence n'avoit pas mérité de veoir interrompue.

Honthorst travaille à Utrecht au pourtraict que Vostre Altesse doit avoir qui sera semblable à celuy qu'on dit que Vostre Altesse a veu dans la mesme ville, mais premier que passer à Anvers il sera retouché icy sur le naturel et je ne reposeray point, que je ne rende Vostre Altesse satisfaicte de ce costé-là, autant

qu'il luy a pleu l'estre de mon entremise Indienne. Je prie Dieu de luy donner subject de l'estre partout ailleurs, et demeure sous la grace de son adveu,

Madame,

[etc.]

9

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*¹⁶
8 januari 1653

À la Duchesse de Lorraine.
8 Janvier 1653.

Madame,

J'advoue et je désadvoue la prévention dont Vostre Altesse me fait l'honneur de se vouloir resjouir. Une lettre m'a prévenu, mais j'ay prévenu une lettre. J'en appelle au Sieur Duarte, s'il luy plaist, qui me doit le tesmoignage d'un petit debvoir, rendu à temps, mais par procureur, et c'est ce que Vostre Altesse ne sçauroit impreuver, puisque sa religion tient pour les dévotions par entremise. J'espère qu'au contraire, Madame, cest office de travers vous fera juger de la profondeur de mes respects envers une personne que j'ay creu ne debvoir aborder que par interprète, n'y ayant point d'expression qui ne surpasse la miene d'aussi loing que la passion de tous les hommes du monde cède à celle que je me glorifie d'avoir au service de Vostre Altesse.

Il y a peu de jours qu'une belle humeur m'en fit esventer quelque chose dans un couplet de rime approprié à ceste certaine Gaiglarde qui a l'honneur de porter vostre nom. Mais c'est là de ces avortons qu'il m'importe d'estouffer dans leur naissance. J'ay quelque terre exposée aux coursses des troupes Lorraines et ne doibs pas donner subject à leur général d'envoyer piller mes subjects sous prétexte de me croire amoureux de sa femme. Il arrive aujourd'huy trop de choses soudaines qui me font peur.

Pour un compliment de nouvelle année, Madame, cela passe dans la foule, et si une autre fois il prend envie à Son Altesse de Lorraine (je prie Dieu de ne la luy donner plus) de vous loger chez Monsieur Duarte, je ne fay point de scru-

pule, qu'en fouillant vos cabinets, il y trouve des lignes à main qui vous assurent, Madame, que tout ce qui se peut souhaiter de plus avantageux et de plus approchant de votre excellent mérite, est inférieur à ce comble de bénédictions dont je voudroy veoir le ciel et la terre vous gratifier, estant au point que vous sçavez et ne sçavez pas,

Madame,

de Vostre Altesse [etc.].

11

Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)¹⁷
12 januari 1653

Monsieur Huyggens, Seigneur de Zeuleukem, Conseiller de Son Altesse Monsieur le Prince d'Orange, à La Haye.

Monsieur mon Intendant,

Enfin le sort nous enlève la divine Amarante, et bien que sa première estape soit à La Haye, je suis certaine que, vous y ayant pour quartier-maistre, elle y sera si bien accueillie que les frimats n'incommoderont point sa belle voix et que les fourrures dont elle s'est pourvue se pourront réserver pour les approches de la mer glacée. Ce n'est pas aussy pour la vous recommander que je l'accompagne de ses lignes, sachant que la générosité dont vous faites profession et estime que vous avez pour son mérite particulier, seront vers vous ses plus pressantes recommandations, mais bien pour vous apprendre que quelque bonne amie qu'elle me soit, je conçois desjà de la jalousie des caresses qu'elle va recevoir de vous, et que pour m'en appaiser il faut que j'en sois de moitié partageant avec elle l'obligation qu'elle vous en aura. C'est ce que je feray très-asseurement et si je ne la connois trop sensible aux traits de la civilité, je la prétendrois toute entière; puisque je mets à mon compte tout ce que l'honnesteté des personnes de vostre sorte peut produire en sa faveur. Faites donc estat que jamais la Compagnie des Indes ne tira tant d'interests de ses traffiques que vous en allez recevoir de vos accueils, puisque vous en aurez une double gratitude et qu'à ses sentiments de recon-

17 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G.I. nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 4: brief (dubbelvel, 30 x 21 cm, a|d; apograaf A).

noissance j'adjoutteray un soin particulier de vous en tesmoigner ma satisfaction dans les occasions de vous faire parestre que je suis,

Monsieur mon Intendant,

vostre plus affectionnés amye
Béatrix.¹⁸

À Anvers, le 12 Janvier 1653.

12

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*¹⁹
23 januari 1653

À Monsieur de Zulichem, Conseiller de Monsieur le Prince d'Orange, à La Haye.²⁰

Ce 23 de l'an 53.

Monsieur de Suligoum,

Je n'ay pas assés des louanse pour vous faire ung remersyant tel que mérite le présant que vous m'avés envoyés, ny cellon la joye est le résantimant que j'en ay. Je souayterès que tout nos parant aye autant de générosités que vous en avés. Je ceray plus heureusse est auray plus de moyen de vous faire voir par esfect que je suis infinimant,

Monsieur mon Intandant est parant en Eve est en Adan,

vostre plus affectionnés amye
Béatrix.

18 Kwalificatie en ondertekening autografisch.

19 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 5: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, ad|d; autograaf).

20 Adres apografisch B.

N'aye nul paine à m'escrire, est mandés-moy coume at réusy la voye de la Bare desvant vos Prinsesse, est sy Monsieur Souane est à La Haye.

|d| Vostre présent ay admirés de tout ceux qui le voye, estant une piessse très-rare est qui l'orne fort ma galérie.

13

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*²¹
30 januari 1653

Copie.

À la Duchesse de Lorraine.
Le 30^e Janvier 1653.

Madame,

J'accepte pour un second présent la grace que me fait Vostre Altesse de recevoir en bonne part la liberté burlesque dont j'ay usé en lui représentant la proximité de sang dont j'ay l'honneur de luy appartenir. Il reste que mes comportemens me rendent digne de la gloire du parentage, et que je garde de faire la beste, puisque Vostre Altesse me reçoit au rang des hommes, et ne fait pas scrupule de me qualifier petit-fils de son ayeul. C'est de quoi j'auray un soin très-exact²² aux occasions que j'en rencontreray.

J'use du mieux que je puis de celle qu'il a pleu à Vostre Altesse me faire naistre, en nous envoyant la divine Amaranthe, qui est admirée et chérie icy selon son mérite. La Reine de Bohème et sa royale niepce ne se peuvent saouler de sa présence, et pour la première fois Madame la Princesse-Mère en a eu sa part chez la Reine, où ceste illustre fille eut une audience fort solemnelle, et où véritablement elle réussit à merveille. Elle loge aussi proche de ma maison qu'elle fut à Anvers de l'hostel de Vostre Altesse, de sorte que nous avons moyen de la veoir souvent, pour aultant que mes occupations me la permettent. Je tascheray de la persuader à attendre la saison plus adoucie pour le grand voyage que luy reste.

21 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 573: afschrift (apograaf AA).

22 <très-exacte>.

C'est de quoy Vostre Altesse verra un essay en certaine belle pièce rimée que j'ay produite en jouant sur ce subject. Cela n'a²³ pu estre copié pour cest ordinaire, mon homme n'estant pas à la main. Une autre fois Vostre Altesse sera importunée, de quoy je luy demande pardon dès à présent, et la continuation de sa grace à souffrir que je me die,

Madame,

[etc.]

15

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*²⁴
24 juli 1653

À Madame de Lorraine.
24 Juillet 1653.

Madame,

La recherche de ces beaux articles a reculé mes devoirs, ne me semblant chose raisonnable que j'osasse me présenter à Vostre Altesse avec ce que je luy doibs de très-humbles remercimens pour toutes les bontez dont il luy a plu m'honorer, qu'en mesme temps je ne me deschargeasse du paquet que j'avoy entrepris de luy faire veoir. Vostre Altesse y trouvera des railleries assez plaisantes et si conformes à sa belle humeur qu'à mon advis c'est grand damage que d'autres l'ayent prévenue en ce desseïn, n'y ayant personne à qui la Grande-Maistrise de cest Ordre revienne mieux qu'à Vostre Altesse et qui soit plus capable d'en maintenir les édits de bonne grace.

Celle dont Vostre Altesse a voulu accueillir le portraict de Madame la Princesse d'Orange luy a esté rapportée avec tant de circonstance, et avec des descriptions si particulières du beau lieu où il sera planté, qu'elle s'en est resjouie ouvertement et avec des applaudissemens qui ont commencé par Ha! de sorte, Madame, que l'Ambassadeur a eu la fortune de complaire à deux femmes, cousines à la fois, qui n'est pas un succès d'à tous les jours. Il supplie très-humblement celle d'Anvers

23 Er lijkt te staan <n'au>.

24 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49 dl. 2, p. 543: ontwerp (autograaf).

de luy continuer sa part de ce bonheur, et de s'asseurer qu'il en usera aveq les respects convenables, et que, quand il pourroit se sentir moins maistre de soy-mesme qu'il ne doit (car une Princesse luy a apprins que l'on ne le scauroit tous-jours estre), il n'oubliera pas de s'appliquer le capeçon qui s'appelle *Cessez mortels*, et ainsi toute son ambition se bornera dans la gloire d'estre avoué,

Madame,

le très-humble et très-obéissant serviteur et cousin en Adam
[etc.]

18

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*²⁵
14 augustus 1653

À Madame de Lorraine.
14 Augusti 1653.

Madame,

Le Sieur Duarte s'est fidèlement deschargé du joyau que Vostre Altesse luy avoit commis et je l'ay receu aveq ce que je doibs de révérence à ce qui part de vos ordres et de vos faveurs, mais non pas aveq ce que j'avois préparé de ressentiment en cas que le coup de marteau m'eust esté appliqué par la belle main mesme qui l'a institué. J'attens toutefois que cela arrive. en suite de ce que Vostre Altesse m'en fait espérer par cest avant-courreur. Et pour vous abréger la peine de songer aux solemnitez requises en choses de ceste importance, j'adjouste icy par copies les formes arrestées depuis peu par ceste autre Grande-Maistresse, dont j'ay eu l'honneur d'entretenir Vostre Altesse par le passé, aveq quelques autres pièces dépendantes du mystère, que Vostre Altesse trouvera réglé aveq beaucoup de prévoyance, et aveq tout ce qu'il faut de belle circonstance, pour porter l'assistance à des esclats considérables, comme en parle le texte.

Vostre Altesse jugera, s'il s'y rencontre aucune chose qui puisse servir à la magnificence de son dessein, qui vient d'estre approuvé icy par des Reines et des Princesses, vos parentes, et en suite a tellement esveillé l'ambition de Made-

25 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49 dl. 2, pp. 535-536: ontwerp (autograaf).

moiselle Casembroot, que je pense que dans ce paquet elle me fera enfermer une dépêche à la petite Francisque, tendant à luy moyenner l'honneur de cest Ordre, que |536| véritablement elle mérite autant et plus que d'autres qui auront assez de présomption pour y aspirer.

Vostre Altesse considéra sa requeste selon sa haulte prudence, et entretemps me fera la grace de regarder de bon œil certain énigme produict icy par un poète du temps sur le subject de quelque pièce ravie dans Anvers et sanctifiée chez Saint Dominique, le bon prélat, en despit de ses moines, qui n'ont pas l'esprit de construire des degrez publiques à leurs orgues, par où la plus belle gorge du monde y puisse monter.

Je prie Dieu de conserver ceste gorge en longue et parfaite santé, avec autant de passion que j'estime qu'il y a de la gloire à me pouvoir dire, etc.

Énigme
Ce meuble

19

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*²⁶
17 augustus 1653

17 Aoult.

Vous saurés que j'ay tant eue de diférant enbaras depuis gue vous aistte sorsty d'isy gue je n'ay peut avoir le tanps de vous dire comme j'ay resus les vostre avec toutte les chosse de vostre Ordre de la Joye, que j'ay leue avec grande joye est esclat de rire, coume sy j'aves veue toutte sy belle sérémonie, qui sont les mieux treu- ves est ymaginés qui ce puisse.

Pour le marteau que |b| je vous ay envoyés par le fist du bon houme Deverte, ce cerat pour vostre chère amy Mademoiselle Guaissebrote. Je ne sçay sy vous entendre bien ce non sy mal octografié, mais je ne sçay pas mieux le Flamant. Enfin il suffit gue vous répondié de son mérite pour le craire sans l'avoir veue, est le marteaux sy-joint cerat pour vous. Ainsy vous l'aurez de moy directemant comme vous desirés avec asurance que je resoies avec |c| joye des marque de vostre souvenir, est des nouvelle de vostre court, coume je ferés les aucation de vous tesmongnés que je suis très-recongnesante est satisfaicte de toutte les bon-

²⁶ Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, dl. 1, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 25; brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, abc|-; autograaf).

tés que vous avez pour celle qui vous envoie le marteau pour marque de l'amitié constante pour la musique jusque à la mort.

B.

20

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*²⁷
28 augustus 1653

Copie.

À Madame de Lorraine.
28 Aoust 1653.

Madame,

Les faveurs de Vostre Altesse ne tombent point à terre; elles sont accueillies en ce païs-icy avec ce qui se doit de révérence à la main qui les distribue, et c'est de quoy je respons amplement pour mon compte. Si Mademoiselle Casembroot tarde un peu à s'en acquitter pour elle, je croy qu'elle a besoin de cest intervalle pour se reconnoistre et bien laisser meurir le compliment qu'elle doit à Vostre Altesse. En sa langue maternelle on seroit peu en peine; il faut veoir comme elle s'en démeslera en ceste-cy. Encor le feroit-elle mieux sur une espinette qu'en par une des deux, et lors Vostre Altesse verroit que le marteau d'or luy est bien mieux deu qu'à moy, qui le porte comme les mauvais cuisiniers portent les grands cousteaux, et les poltrons les belles espées.

Il me tarde de sçavoir une fois Vostre Altesse hors de tant d'inquiétudes qui l'agitent, et me fasche de n'en pouvoir estre que le spectateur inutile, sans avoir moyen d'y servir de quelque chose. Le beau temps reviendra pourtant après l'orage et quelque jour ce Prince sentira son cœur touché de la pitié que pour le moins il vous doit, Madame, et à la belle lignée que vous luy avez mise au monde. Je le souhaite ainsi de tout mon cœur, et comme je suis sans réserve etc.

J'avois avancé une raillerie sur certain busque d'importance, mais comme l'on

27 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49 dl. 2, p. 533: afschrift (autograaf).

ne m'en parle point, cela me fait doubter qu'elle n'a pas esté receue en si bonne part que je l'avoy espéré, et dorénavant cela me fera marcher la bride en main pourveu que ceste première sottise me soit pardonnée.

21

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*²⁸
6 september 1653

6 Septembre.²⁹

Monsieur de Zulichem,

Je viens de recevoir les vostre avec celle de Mademoiselle Casembroote avec grande satisfaction est joyes, de voir qu'el at resue avec quelque satisfaction la marque de l'estime, que je fait de sont mérite est particulièrement pour la sinfonie que je soytte d'antandre ung jours.

Pour le doutte que vous avés au sujet du busque, c'est ma faute de ne vous avoir rien escrit là-desus, mais soyés persuadés que j'ay treuvé très-bon tout ce que vous en avés dit, est que vous me ferés grand plèsir de me |c| continués toute les jollye est belle production de vostre esprit. Car c'est grande charités d'envoyer quelque chose de propre at combatre les chagrin qui viengne en foule pour m'acabler ma joye naturelle, que j'ay bien de la painne at maintenir contre tant d'aseau qu'on luy donne tout les jours.

Mais, coy qui arive, crayés que je recevray avec joye tout ce qui viendrat d'un amy comme vous, à qui je suis du cœur,

très-affectionnes amye
Béatrix.

|d| Tesmongnés bien à Mademoiselle Casembroote que j'ay resus sa lettre avec grande joye est satisfaction est que je l'estyme fort, avec désir très-grand de la voir est entendre sur le clavesing.

28 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G 1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 6: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, acd|-; autograaf).

29 Jaartal <1653> door Constantijn aan datum toegevoegd.

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*³⁰
 12 september 1653

Copie.

À Madame de Lorraine, le 12 Septembre 1653

Madame,

Mademoiselle Casembroot se tient fort honorée et comblée d'une grâce nouvelle de ce que Vostre Altesse a daigné faire un bening accueil à ses reconnoissances, qui seront tousjours mieux exprimées en effect qu'en paroles, quand Vostre Altesse aura agrgréable de luy en faire naistre l'occasion en chose qui dépende de sa capacité. Pour moy, Madame, puisque Vostre Altesse persiste dans ses bontez et souffre jusques aux railleries que j'ay osé luy avancer, j'en suis devenue présumptueux, jusques à vous devoir encor de la marchandise de la mesme boutique, qui va cy-joincte, espérant que Vostre Altesse, ayant passé la veue dessus, en voudra faire allumer quelque fagot dans sa chambre, ces sottises ne pouvant mériter de meilleure fortune que de se veoir sacrifiées aux pieds de Vostre Altesse après avoir passé par ses belles mains. Et c'est une grâce, Madame, que je vous demande sérieusement et pour des considérations que Vostre Altesse peut assez comprendre dans les bizearres mouvemens dont sa vie est agitée par ceux qui ne devoient travailler qu'à la mettre en beau repos.

Je ne comprends pas ce que m'en a voulu dire M. Swann, qui me manda hier que Vostre Altesse seroit sur le point de quitter le séjour d'Anvers. Si ma curiosité n'est pas trop licentieuse, je vous supplie très humblement, Madame, que j'aye quelque connoissance de ceste délibération pour estudier à temps toute la philosophie dont j'auray besoin à me consoler d'un revers de fortune si inopiné et qui ne sçauroit toucher personne plus sensiblement que celuy qui fait une profession si constante d'estre à jamais, etc.

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*³¹
 31 december 1653

À Madame la Duchesse de Lorraine.

Ultimo anni 1653.

Madame,

Le joli papier de musique que Vostre Altesse a voulu faire passer par la maison mortuaire du pauvre Sieur Duarte pour m'estre rendu, me sert d'un tesmoignage bien évident du gracieux souvenir que Vostre Altesse daigne se conserver de moy, et de ma sottie passion pour les beaux accords. Je luy en rends graces très-humbles, et la supplie de croire, que je ne la perds point de veue, que j'accompagne partout sa personne et sa fortune de mes meilleurs souhaits, qui ne seront point à repos, que je ne sache une fois Vostre Altesse établie, et au-dessus des orages qui continuent d'agiter son vaisseau.

Celuy qui vient de tomber sur ce beau mont Parnasse à Anvers m'a touché de mesme qu'a Vostre Altesse, qui, je m'asseure, voudra continuer la grace de son amitié envers les héritiers qu'elle a tousjours tesmoignée au défunct, comme véritablement ils le méritent. Trois d'entre eux qui m'avoient fait la faveur d'une visite de 15 jours, furent à leur retour accueillis de ce désastre inopiné. Ainsi vont les affaires du monde, Madame, ainsi le fiel succède au miel et, comme la roue tourne, ainsi le miel au fiel, ce que Vostre Altesse doit se représenter pour sa consolation, après tant de fiel dont on l'abbreuve.

Je prie Dieu de luy en laver la bouche bientost et, dès la nouvelle année où nous entrons, aveq autant de zèle que j'en ay à luy faire veoir par tous les services de mon pouvoir, que je suis à toute espreuve etc.

À l'heure que j'escriis l'on me rapporte que le pauvre Monsieur l'Ambassadeur Brun agonize, et malaisement passera ceste nuit. Autre desplaisir à Vostre Altesse, qui, à mon advis, y perd un serviteur affidé.

31 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49 dl. 2, p. 517: afschrift (autograaf), al ontbreekt het dan gebruikelijke opschrift 'Copie.'. De tekst is echter zonder aarzeling en zonder doorhalingen geschreven.

24

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*³²
28 januari 1654

Pour Monsieur de Züliechem, À La Haye.³³

Bruxelle, 28 de Janvier 1654.

Monsieur de Zuligoum,

J'ay toujours diférer de vous donnés de mes nouvelle, crayant vous en dire de bien positive du lieux où je ferés mat résidanse, n'estant ycy que coume l'oyseaux sur la branche. Mais jusque à présent je ne l'ay peut sçavoir, est, afin que vous ne m'acusyé de vous avoir oublié, je vous donne ses petytte asurance que je suis toujours la mesme est que je désire de tout mon cœur d'entandre encort vostre clavesin, touchés de vos main, est de vous tesmougnés par les esfect que je suis,

la plus affectionés de toute vos amye

B.

[d] J'ay aprit la mort du peauuvre Monsieur Brun avec une douleurs très-sansible. Dieu le mestte en gloire. Toute ma petite famille ce recoumande à vous est ce porte très-bien est toujours avec crainte est espoir est insertitude.

25

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Brussel)*³⁴
19 februari 1654

À Madame la Duchesse de Lorraine.

19 Febvrier 1654.

32 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. I, map Béatrix de Lorraine, nr. 7: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, ad|d; autograaf).

33 Adres apografisch v.

34 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49 dl. 2, p. 625: ontwerp (autograaf).

Madame,

Les lettres dont Vostre Altesse m'honore ne me réjouissent pas seulement pour estre des tesmoignages évidens de la bonne volonté qu'elle daigne me continuer, mais aussi et plus particulièrement en ce que j'y trouve des preuves glorieuses de la constance aveq laquelle vous recevez ceste fascheuse suite de traverses et d'inquiétudes que les mauvais vous suscitent et les bons vous voyent supporter aveq autant d'admiration que de pitié. C'est véritablement le visage qu'il faut faire à la fortune, mais c'est le rolle d'un personnage, dont un chascun n'est pas capable comme Vostre Altesse sur ce théâtre du monde. Au reste, tout ce que nous autres spectateurs y pouvons apporter (et pleust à Dieu que ce ne fust le tout), ce sont nos vœux et nos souhaits à ce que la scène se voye une fois changée tout de bon, de la tempeste au calme, qui ne se termine pas ny dans vos jours, Madame, ny dans ceux de la belle postérité que vous laissez au monde.

Si après ces souhaits, qui sont autant ardents que sérieux, Vostre Altesse veut prendre la peine d'en veoir des folastres que je viens de donner à Nostre Grande-Maistresse, et la repartie qu'elle y a faicte promptement, voyci des papiers, Madame, qui peuvent servir à vous divertir pour un quart d'heure et Vostre Altesse ne doit pas négliger sa part dans les réjouissances d'autrui, tandis que les scènes ne sont pas toutes de saison.

Je tasche d'y porter ce que je puis de loing; si ceux qui semblent avoir dessein de m'engager à un voyage de Bruxelles y réuscissent, de quoy je suis encor bien incertain, je mettray peine à m'en acquitter mieux de près par toutes sortes de bruits de cordes de boyau et d'airain, que je fay servir les unes autres par des prêts et des emprunts, qui me semblent assez raisonnables. Mais en ce cas ce me seroit une caution nécessaire de sçavoir sur quelle branche se pourroit trouver Vostre Altesse durant ce Caresme. J'espère qu'elle aura la bonté de m'en faire informer par quelqu'un et en ceste attente la supplie très-humblement de m'octroyer tousjours la grace de me pouvoir dire, etc.

27

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*³⁵
22 april 1655

Pour Monsieur de Zuligoume.

35 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 8: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, ad|d; autograaf).

Anvers, ce 22 Avril 1655.

Je ne puis partir de ceste ville sans vous donnés ses marque de la continuation de l'estime ay du souvenir que l'on at pour vous. J'ay apris de la famille musiqualle que vous donnés des marque de bontés pour moy dans toutte celle que vous leurs escrivés. Je vous en remersye fort ay suis plus que jamais la mesme que vous m'avés veue, c'est à dire,

vostre plus-affectionnés ay aquise
Béatrix.

[d] Je vous ay soyttés mil fois ycy, où j'ay estés 6 jour, ay j'ay veue ce que vous avés faict sur la mort de Cochet le bosut, qui ay tout à faict bien ymaginés. Enfin les destines malheureuse cause bien de maux.

28

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*³⁶
29 april 1655

Copie.

À Madame de Lorraine.
29 Avril 1655.

Madame,

Je rends graces très-humbles à Vostre Altesse de l'honneur qu'il luy a pleu me faire en m'asseurant de sa belle main de la faveur de son souvenir, et de ce qu'elle a eu agréable que j'ay esté soigneux de m'informer parfois de l'estat de ses affaires. Vostre Altesse me fera justice, s'il luy plaist, de s'asseurer que ce sont des offices, qui sont partis du bon costé du cœeur, où l'on ne sçait pas que c'est de l'affectation. Je suis marri de n'en pouvoir rendre des tesmoignages plus effectifs. Peut-estre n'eussay-je guères hézité à m'en aller acquitter de bouche jusque dans Anvers, si Vostre Altesse eust eu la bonté de m'advertir de son dessein de veoir la famille musicale; et certes, comme je me le représente, la conversation

³⁶ Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 673: afschrift (autograaf). Zie ook afbeelding p. 121.

eust été plaisante et capable de destourner pour quelque temps les pensées de Vostre Altesse arrière de tant d'objets fascheux, qui troublent son repos. Car en somme, Madame, 'si les espines blessent, les espinettes guériroyent,' et puis l'histoire du busque et ses dépendances ne passeroit pas sans commentaire, et parfois l'on termineroit dans le vieux refrain, 'qu'il est permis de l'adorer etc.'

Je voy que le chef de la famille se promet encor l'honneur d'autres visites de Vostre Altesse, et en telle occurrence j'espère qu'un peu de préadvertence me pourra donner le moyen de disposer en sorte de mes occupations que je puisse avoir ma part au rendez-vous. Que si le contraire m'arrivoit, Madame, comme je ne suis point du tout à moy, vous me ferez bien la grace de croire que ce seroit à mon très-grand regret. Si vous me continuez celle de vous tenir persuadé comme je vous en supplie très-humblement, que je suis aveq tout ce que je doibs de respects, et aveq tout ce que je puis de dévotion, etc.

29

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*³⁷
21 augustus 1655

Copie.

À Madame la Duchesse de Lorraine.³⁸
21 Aoust 1655.

Madame,

Je m'acquitte plus tard que je ne devois du commandement que Vostre Altesse eut la bonté de me faire il y a près d'un mois, parce qu'après avoir encor mis quelques sepmaines à ce voyage, j'ay esté obligé à mon retour de mettre en tablatue la pluspart de ces compositions que Vostre Altesse avoit aggréees, m'en estant jusqu'à présent fié à ma mémoire. Ces petits divertissements, Madame, sont traversez d'occupations souvent plus sérieuses, comme Vostre Altesse sçait qu'il en prend à ceux qui de quelque temps n'ont mis le nez au cabinet, et après tout, le copiste dont je accoustume d'employer la belle main à faire un peu paroistre mes productions, qui ont fort besoin de ce lustre, s'est trouvé hors d'icy et n'y a que deux jours que je commence à jouir de son assistance. Vostre

37 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 646: afschrift (apograaf вв).

38 Naam geadresseerde en datum autografisch.

Altesse me fera justice, s'il luy plaist, de recevoir ces excuses pour aussi légitimes qu'elles le sont, et de croire que chose du monde n'est capable de me faire rallentir dans la prompte obéissance que j'ay vouée à tout ce qui part de ses ordres et regarde en aucune sorte le bien de son service ou de sa satisfaction. Je souhaite, Madame, que Vostre Altesse puisse continuer d'en trouver en ces petits avortons d'une teste mal timbrée. Il n'en va pas tousjours ainsy, quand on prend la peine d'examiner à loisir les choses qui d'abord ont semblé avoir d'aggréement. Je m'en rapporte au succès, et me contente de la gloire d'avoir obéi.

Si Vostre Altesse persiste dans la volonté de m'accorder celle de posséder sa belle image dans ma galerie, où toute autre beauté luy fera hommage, ce sera une faveur que je mettray peine à reconnoistre tous les jours de ma vie et qui, s'il est possible, me rendra plus que je ne le suis, qui est au delà de tout ce que personne du monde le puisse estre,

Madame,

de Vostre Altesse
[etc.].

Si Mademoiselle de Beauvais, qui j'honore d'une si profonde vénération, avoit la bonté de me gratifier de la mesme grace que je demande à Vostre Altesse, avant que le petit oyseau s'envole, elle ne sçauroit que s'en trouver plus heureuse en son mariage, par l'infinité de bons souhaits dont je l'accompagnerois, et dont je ne laisse pas sans cela de luy en départir en pleine abondance.

30

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*³⁹
22 januari 1656

Por Monsieur de Zuligoum.

Anvers, ce 22 de l'an 1656.

Monsieur de Zuligom,

³⁹ Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. I, map Béatrix de Lorraine, nr. 9: brief (dubbelvel, 23 x 18 cm, ad|b; autograaf).

Je ne puis pas estre davantage à vous dire que sy je ne vous escry pas ausy souvant que je me souvien de vous, c'est parse que je vous escrivay à toutte heure est cella vous divertiray de vos belle ay bonne aucupation qui méritte mieux vostre tamps que de lire mes brouillon.

Je suis logés ches Monsieur Duarte, la plus aymable maison d'Anvers. J'eus ir l'honneur de voir Madame la Prinsesse Royale qui me dit qu'el estes le mieux du monde avec Madame la douarrière, sa belle-mère. Je suis fort rejouyé de cella ay cray que vostre prudance y a servis. Mandes-moy souvant coume ce porte Monsieur le Prince d'Orange pendant la silance de Madame sa mère est la quelle |d| j'honore aux dernié point.

Je laisse à Monsieur Devarst de vous dire les nouvelle d'isy ay coume la musique ay toujours meilleurs. Je croy que vous enn'avés toujours une exel-lanse puisque Messieurs vos fils sont de retours de France ay qu'ils ont veus les sélesbre de Paris.

J'auroy mil excuse à vous faire sur le portray que vous désires, sy le peintre n'avés eue la maladie chés luy bien longtanps, qui ay la raison qu'il n'at rien faict, may ce cerat à ce printans sans faute, est je suis cependant pour jamais de tout mon cœur,

Monsieur de Zuligom,

vostre très-affectionnes amye
Béatrix.

31

*Constantijn (Den Haag) aan Diego Duarte (Antwerpen)*⁴⁰
24 januari 1656

Copie.

Monsieur Duarte.⁴¹
24 Janvier 1656.

Monsieur,

40 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 739: afschrift (apograaf B B).

41 Adressant en datering autografisch.

J'ay grand peine à me contenir dans les règles de la charité et à ne vous envier pas la grande fortune qui vous a mené Madame nostre aymable Duchesse avec si belle suite dans vostre logis. Si la mienne eut voulu souffrir que je m'y fusse rencontré en mesme temps, je pense que j'auroy aydé à mener beau bruit pour obliger Son Altesse à ne plaindre point la peine de sa visite. Cela n'estant point, je vous supplie de luy tesmoigner combien le malheur m'en pèse et ensuite, s'il vous plaist, qu'il y a trop longtemps qu'elle doit avoir reconnu combien je suis amoureux et de sa grande beauté et du bel esprit qui l'anime, pour me tenir six mois en attente du portraict qu'elle a eu la bonté de me faire espérer qu'en effet, si elle a agréable de se haster à reparer ce grand delay il y a moyen de demeurer ce que nous nous sommes, mais, si l'on m'outré ma patience, que je ne sçay ce que pourroit devenir le cousinage en Adam et en Eve. Toute âme musicale est bonne et bénigne, mais les plus douces, si une colère légitime les eschauffe, sont les plus furieuses, et je dis par préadvertence qu'il faut se donner de garde autant de mariage que de mon amour, et je dis par habitude et par obligation, que je suis,

[etc.]

32

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*⁴²
25 januari 1656

Copie.

À Madame de Lorraine.
25 Janvier 1656.

Madame,

Je venois de fermer une lettre de feu et de sang que Monsieur Duarte, peut-estre, voudra vous communiquer comme en mesme temps et sur le point du départ de cest ordinaire, celle que Vostre Altesse m'a fait l'honneur de m'escrire le 22 de ce mois m'a esté rendue. J'en suis donc remis en mon bon sens, Madame, et vous demande pardon de mes transports tant d'amour que de colère, tout disposé à vous obéir jusques dans une très-lonque attente du portraict que je sou-

42 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 737: afschrift (autograaf).

haitte avec tant de passion, qui est bien une des grandes preuves de résignation très-absolue qu'il me semble que je puisse vous donner.

Je suis bien aysé d'entendre, que Madame la Princesse Royale ayt voulu faire part à Vostre Altesse de son accommodement avec Madame sa belle-mère. En le publiant ainsi, elle tesmoigne de l'avoir à cœur, et j'espère qu'il y prendra la racine qu'il doibt, pour produire les fruicts que ceste maison a subject d'en souhaitter.

En vain, Madame, vous diroy-je combien je souffre de ne me veoir pas dans la maison harmonique, pendant que Vostre Altesse l'illustre de sa noble présence. Cela ne peut servir qu'à m'en augmenter le regret. Mais vers Pasque j'espère que je trouveray occasion de me vanger de ma mauvaise fortune, et pourray aller ouïr réciter à Vostre Altesse à Bruxelles la bonne et belle vie qu'elle aura faicte à Anvers. Que si j'y paroïs dépourveu de nombre de sarabandes nouvelles, tant pour le luth de Madame vostre excellente princesse, que pour le clavecin de celle qui l'a produitte telle, je souffre qu'on m'y fasse visage de bois, que tout cousinage en Eve et en Adam me soit renoncé, et que je ne sois pas receu à vous aller dire de bouche à bouche, que tant que ceste bouche parlera, elle ne cessera de publier par tout le monde, que je suis aveq plus de passion que personne qui vive, etc.

À La Haye, en terrible haste, etc.

36

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*⁴³
16 november 1656

À Madame de Lorraine.
16 Novembre 1656.

Madame,

Au fort de la nouvelle tempeste qui vient d'agiter vostre repos, j'ay creu que mon entretien seroit aussi importun qu'inutile. Maintenant qu'on m'asseuré Madame la Princesse au port de la santé et Vostre Altesse au calme, et que, comme nous avons tant chanté:

43 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 699: ontwerp (autograaf).

Luy qui sent tous les maux que sentent les humains,
À vostre âme estonnée a rendu la constance,
La paix à vostre esprit et la force à vos mains,

je vien protester à Vostre Altesse que jamais affliction estrangère ne m'a plus touché, et jamais délivrance ne m'a donné plus de joye. Je vous le tesmoigne, Madame, en peu de paroles, n'en pouvant trouver d'assez dignes pour faire paroistre ce que j'en ay au cœur, non plus que pour vous asseurer, tant que je le voudrois pouvoir, aveq combien de passion je prétens à l'honneur d'estre creu sans réserve, etc.

37

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*⁴⁴
12 maart 1657

Copie.

À Madame la Duchesse de Lorraine.
Le 12 Mars 1657.

Madame,

Je m'acquitte le plus promptement que je puis d'une promesse que j'ay l'honneur de faire à vostre excellent petit prince. Il est temps qu'il commence à s'approprier aux petits coups de pistolet, et n'y a que sa mère qui les puisse appréhender de bonne grace.

Je rens très-humbles graces à Vostre Altesse de l'adresse qu'il luy a plû me donner au Juste. Il a promis d'exécuter ses ordres dans 3 sepmaines, qui me dureront comme autant de moiz. Ma patience toutefois s'y disposera si Vostre Altesse permet que la copie que je doibs avoir soit retocquée⁴⁵ sur le naturel, pour une seule demie-heure, qui est la grace que le Juste m'a fait espérer, et que je demande aveq submission. Si Vostre Altesse m'en gronde, je repliqueray: 'Paix, paix, ne faictes point de bruit et disposez-en selon vostre bon plaisir, qui sera tousjours le mien.'

44 Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 759: afschrift (autograaf).

45 Vermoedelijk wordt bedoeld: <retouchée>.

Les recommandations qu'il a pleu à Vostre Altesse me commander pour nostre cour, ont esté receues aveq l'estime qui se doibt, dans une réjouissance générale de la perte qu'a faict Vostre Altesse de la personne dont j'ay promis le requiem dessus mon luth et ma viole. Je tiendray à une faveur signalée, si Vostre Altesse me faict l'honneur de permettre que je soye informé à son temps des suites de ce succès. Elles ne seront jamais si bonnes que je ne les souhaite infiniment meilleures, estant aveq la passion que j'espère que Vostre Altesse me croit, etc.

38

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁴⁶
27 juni 1657

À Monsieur: Monsieur de Zeligom, à La Haye.⁴⁷

Ce 27 Juin 1657.⁴⁸

Vous seray estonnes sans doutte d'avoir ce pety tesmognage de mon souvenir, puisque je ne vous en donne pas souvant, mais en vérites ce n'est pas que je ne vous ayme est estime tout à faict, mais c'est que la paresse que j'ay pour escrire me faict ymaginés que des lestre sont de foisble marque d'amitié, surtout des miene, qui n'ont rien d'agréable ny aux sanse ny aux caratère.

Recevés pourtant ce brouillon pour une asurance que je soyte souvant de vous voir est entendre dans vostre sinfonie. Monsieur Flexnot, porteur de ceste, vous en pourat randre tesmognage, est combien je suis de tout mon coeur vostre très-affectionnés est [ac]quisse

Béatrix.

46 Den Haag, KHA, Inv. GI, nr. 9, dl. I, map Béatrix de Lorraine, nr. 10: brief (dubbelvel, 23 x 18 cm, a|d; autograaf).

47 Adres apografisch c.

48 Ontvangstnotitie: 'R Antwerpiaë coram ipsâ 17 Julii 57.'

*Constantijn (Zuilichem) aan Béatrix (Antwerpen)*⁴⁹
 30 augustus 1657

À Madame la Duchesse de Lorraine.
 Zuylichem, 30 Aoust 1657.

Madame,

Jugeant bien que tout ce petit revenu que j'ay au monde ne sçauroit suffire à m'acquitter des obligations que j'ay à Vostre Altesse, je la supplie très-humblement d'aggréer qu'au lieu de beaux deniers comptans, qui me manquent, j'ose luy offrir en partie de payement quelque nombre de pierres précieuses, que me fournit la riche coste de certaine grande rivière, voisine de ceste terre, où il y a tantost 15 jours que moy et mes gens ne resvons qu'à choisir et ramasser ce qui pourroit servir à l'embellissement du cabinet de Vostre Altesse. Elle recevra, s'il luy plaist, ceste petite quantité pour un eschantillon de ce que je suis capable de fournir, et en cas que la matière ou les formes luy en plaisent si bien qu'elle seroit contente de s'accumuler de ces richesses en plus grande abondance, n'aura qu'à commander que des boisseaux entiers luy en soyent envoyez pour en faire trier à son appetit ce qui se trouvera digne de sa garde, par quelques lapidaires assez fidèles et experts pour manier des joyaux de tant d'importance. J'attendray là-dessus, Madame, les ordres que vous daignerez m'envoyer à La Haye, vers où je m'en retourne ceste peu de jours, et où je souhaitteray bien encor d'avoir l'honneur de conférer dans bonne copie d'Anvers aveq ce bel original de Bourgogne, premier qu'on nous l'ameine en Espagne, selon le bruict qui en court, et du quel il n'y a personne plus touché que,

Madame,

de Vostre Altesse, etc.

49 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, p. 747: ontwerp, zij het vrijwel zonder wijzigingen (autograaf).

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁵⁰
 18 september 1657

À Monsieur: Monsieur des Zuligom, à La Haye.⁵¹

Bruxelles, ce 18^e Septembre 1657.⁵²

Monsieur de Zuligoum,

J'ay toujours une très-grande joye lorsque je resois des marque de vostre souvenir. Jugés donc quel aurat estés celle que j'ay eue recevant dans la boitte que vous m'avés envoyés une sy grande quantités de ses marque, car je suis assurés que vous avés pansés à moy autant de fois que vous aves fait de pety papier de caillous donc j'ay admires les non, est vostre esprit à les invantés, est quand vous |b| aurié gardés ung des pety paquet il n'y auras point eue de mal. Je vous remersie de tout les autre mil fois ay rien n'est plus jolly que les bonnet ay les souliers ay tout le reste ausy, may c'est asés.

Vous parlés de caillout puisque vous aves envie de sçavoir de nouvelle de mon voyage d'Espagne, qu'il n'at tenu qu'à moy de faire il y at 4 mois. Mais j'ay voulu que toute chose soy ung peut mieux concertés ay réglés pour |c| cella par mon intendant, que j'ay envoyés à Son Altesse, le quel me mande, par les sienne du 15^m d'Aoust de Madril, qu'il aves la permission de voir Saditte Altesse à Tolède le 17^m du mesme mois ay luy parlés, sy bien que dant peut je sauray plus présimant ce que je ferès.

Voilà l'estat où ay vostre peavre Béatrix qui vous chérirat ay estimerat par tout où elle puisse aytre toute sa vie. Sy par hasars vous rancontrié quelque boitte de lac propre à mettre des caillout sur le cotton, vous me ferié ung plésir extrême de me l'envoyer.

50 Den Haag, KHA, Inv. G1, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 11: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, abc|d; autograaf).

51 Adres apografisch c.

52 Plaats en jaartal apografisch, maar een andere hand dan die het adres neerschreef.

42

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁵³
6 januari 1658

À Monsieur: Monsieur de Zuilchim, à La Haye.⁵⁴

Ce 6 de l'an 1658.⁵⁵

Sy Monsieur Duarte ne m'avès asurer que vous vous portés mieux, je ceray très-en paine d'estre sy longtanps sans voir ung pety mot de vostre main. Je ne vous dirès point de mes nouvelle à cause que ce porteur vous en pourat dire tout le détail. Je vous conjure de luy vouloir estre favorable en la prière qu'il vous ferat, vous asurand que g'y prantre très-grande part est que ce cerat ung surcroy d'obligation à estre toujours,

vostre plus affectionnés est aquisse
Béatrix.

43

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁵⁶
7 februari 1658

À Monsieur: Monsieur de Zuligoum, à La Haye.⁵⁷

Bruxelle, ce 7^m Févrie.⁵⁸

Je n'ay pas estés sy heureusse que de recevoir les vostre at Anvers. Pour faire mieux la chose donc vous me parlés de la part de la Reine de Boème, à laquelle

53 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 12: brief (dubbelvel, 23 x 18 cm, a|d; autograaf).

54 Adres apografisch D.

55 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 10 Januarii 1658'.

56 Den Haag, KHA, Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nrs. 13-14: brief (twee dubbelvellen, 21 x 15 cm, abcd, e|h; autograaf).

57 Adres apografisch c.

58 Ontvangstnotitie: 'R Hofwijck 11 Martii 58'.

je voudrès randre tout le service qu'el désire de moy, estant dès longtanps sa très-humble servante, est avec tout les respect ay l'inclination du monde, je vous dirés donc que par bonheur Monsieur l'Esvesque d'Anvers ce treuve ysy, lequel j'ay estés treuvéés ce matin, ausitôt que j'ay |b| resus les vostre, luy ayant dit ce que vous me mandés. Il m'at respondut que il n'avest rien escry au Prinsse Esduard que de l'arrivés de Madame la Prinsse Louyse at Anvers, est de la joye qu'il avès de sa conversion, est du service qu'il luy randrès pendant sont séjours au Carmellite Angloisse à la ville d'Anvers. Ce sont les mesme mot qu'il m'at dit, ay que, sy l'on désire la copie de laditte lestre, qu'il l'a laiser à Anvers, est qu'il l'envoye-rat ou me la donnerat, sy l'on veut, qu'il ne peut rien |c| dire davantage.

J'ay bien veue que ledit Esvesque ay fort amy de la dame qui at donnés tant de displèsir à la Reine de Boème. Je suis très-marye de ne vous envoyer tout ce qu'el désire, car je voudrès de tout mon coeur contribués à sa consolation, la plaignan très-fort. Je vous conjure de l'en luy asurer, ay de mes très-humble respect. Pour vous, soyés tout persuadés que j'ay toute la recongesansse ay l'estime pour vous que je doit, ay mesme toute l'amitié pour |d| vos merveillieuse calités, ne pouvant jamais recongnetre assés celle que vous avés.

Pour moy ay ce que je vous ay voullut dire que vous pouvés bien faire pour moy assureé. C'est dant la conjuncture présente qu'il me sanble que l'on pouray me randre justisse sur mon droy au Marquisat, ay ainsy le faire avoir à Monsieur le Prinsse d'Orange, en me donnant ce qui at déjat estés proposés. Voyés sy Dieu ne donne pas assureé |e| les moyen de reparer toute les injuste politique qui ont estés faicte contre moy, ay sy ce n'est pas me donnés lieux de vous voir bientôt à La Haye est à vostre agréable maison des chant.

Crayés que sy ce bonheurs m'arive vous congnestre combien je suis recon-gesante de bon offise que l'on me rand. Vous y pourrés beaucoup, coume ayant veue tout le passés, est ung pety espoir de nous là-desus avec vostre advis me réjouisses fort, surtout s'il y at aparance de vous aler voir.

44

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁵⁹
8 februari 1658

À Monsieur: Monsieur de Zuiligoum, à La Haye.

59 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 15: brief (enkel-vel, 20 x 15 cm, a|b; autograaf).

Ce 8 Fevuriel.⁶⁰

Ce pety billet n'est que pour vous dire que sy vous avié quelque chose à me faire sçavoir que vous ne voudrié pas fier au papier, vous le pourré dire à celluy qui vous randrat ce billet ay donner toutte crayance à qu'il vous dirat de la part de

Béatrix.

45

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁶¹
28 februari 1658

Anvers, ce 28 de Février.⁶²

Il vaut mieux vous faire ce pety mot atandant une plus longhue lettre que de ne vous point dire que j'ay faict ce que j'ay peut pour aprendre ce que vous désirés de sçavoir du Prince de Solern ay tout ce que ge'an sçay ay que j'ay ouy dire qu'il a servy at l'enpereur.

Pour les nouvelle de la feste d'ir soir, je laisse à Monsieur [b] Duarte à vous en fère le récit est je vous dices ceullemant que les pety ruban du sein de Madame de Nucastel n'on point parut, mais elle estèt parés en vray espouses. Pour la musique, l'on ne l'antant point sans vous y souayter mil fois.

Au reste je cray que j'auray quelque affaire à La Haye sy je ne vous y fest pour amy autant que je [c] suis de vos amie j'en ceroy au despoir. Je ne partiray d'isy que la semeinne qui vient, sy bien que je peut encort avoir de vos nouvelle advant mon départ pour Bruxelles.

46

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Antwerpen)*⁶³
4-5 maart 1658

60 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 13 Martii 1658'.

61 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. 61, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 16: brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, abc|-; autograaf).

62 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 4 Martii 1658'.

63 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 783-784: afschrift (autograaf).

|784|
Copie.

À la Duchesse de Lorraine.
4 Mars 1658.

Madame,

La Reine de Bohême vient de me tesmoigner la satisfaction qu'elle a eue de sçavoir que Monsieur le Révérendissime Evesque d'Anvers a pris la peine d'informer par lettre expresse Monsieur le Prince Eduard, son fils, qui est en France, comme Madame la Princesse Louise est chargée d'une calomnie manifeste par la personne que Vostre Altesse cognoit, osant dire et escrire, qu'elle se trouveroit enceinte d'environ 7 mois. Et comme il importe extrêmement à l'honneur de ladite Princesse, que le mauvais monde de pardeça soit pareillement désabusé d'une si fausse opinion, dont ladite personne l'a imbu, la bonne Reine souhaite avec passion que ledit Seigneur Evesque soit requis au nom de Sa Majesté de vouloir escrire semblable lettre vers icy, soit à la Reine mesme, ou à quelque autre personne de condition, y en ayant icy de Catholiques en assez grand nombre, comme pourroit estre Monsieur de Goudrian, Monsieur de Warmont, nobles de ceste province, ou à qui que ce puisse estre; et Sa Majesté a osé espérer que, si Vostre Altesse est encor à Anvers, elle ne voudra pas luy refuser l'office de son entremise en ce particulier.

C'est de quoy, Madame, Sa Majesté a voulu que je suppliasse Vostre Altesse de sa part, avec assurance de l'obligation qu'elle sçaura lui en reconnoistre. Il y a bien moyen d'avoir de France la lettre escrite au prince Eduard, mais comme cela ne se peut que dans l'espace, pour le moins, de deux sepmaines, et que les Estats de Hollande vont s'assembler en corps dans la présente sepmaine, Sa Majesté désire fort d'estre servie de ceste vérification, s'il est possible, par le premier ordinaire qui doibt se trouver icy Vendredi prochain.

Je supplie très-humblement Vostre Altesse de me pardonner une liberté dont je n'use qu'en vertu d'une prière qui me tient lieu de commandement absolu. Quand Vostre Altesse voudra m'honorer des siens, elle trouvera que je suis, autant et plus que j'en proteste, etc.

Verte. |783|

Postdatum du 5^e.

Depuis ceste lettre escrite, je reçois la response qu'il a pleu à Vostre Altesse me faire du 28^e Febvrier, etc.

Je la supplie de nouveau de vouloir prendre à cœur la requeste de nostre bonne Reine. En ce particulier il n'est pas question de matière de religion, mais de la satisfaction d'une mère affligée, en ce qui touche l'honneur de sa fille, qu'elle ne cesse d'affectionner, nonobstant le subject de déplaisir qu'elle luy a voulu donner, etc.

47

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁶⁴
20 maart 1658

À Monsieur: Monsieur des Zuligom, à La Haye.⁶⁵

Bruxelle, ce 20 Mars.⁶⁶

Depuis que celluy que j'avais envoyés à La Haye ay de retours ay qu'il m'a randu les vostre j'ay toujours estés malade. C'est ce qui m'at enpêchés de vous escrire plustôt ay vous dire coume lorsque je vay veue Madame la Prinsse Louyse je n'ay veue aucune aparance qu'el soit en l'estat que les mesdisant ay mesdisante veulle faire craire, car elle estès plus tôt trop menue que trop puissante. C'est tout ce qui m'a sanblé ay que je vous puis dire.

Pour ce que vous me mandés de mon affaire de La Haye, vous |b| en parlés avec tant de justisse ay de raison ay sy obligeant que je vous en suis infiniment redevable ay vous assure que je prendrés bon conseil là-desus pour ne pas faire les chose que bien à propos. Mais vous sçaves que bon droy a bon besoing d'ayde. C'est pourcoy je vous demande la vostre autant que vous pourés, mais je ne songe pas que vous me mandés que vous avés dit tant de mal de moy à la Reine que je ne doit pas espérer que vous ayés quelque bontés pour moy. Il n'inporte; |c| je veut espérer mil amitié de vous ay mil bon offisse, surtout ceux de persuadés à la Reine que personne n'at plus de respect pour elle ny n'est plus sa très-humble servante que moy. Très-marye de n'avoir mieux réusy en ce qu'el at désirés de moy, je vous conjure encort de vouloir asurer Madame la Prinsse-Douayrière de mes très-humble service ay que j'ay toujours conservés le souvenir des bontés qu'el m'a tesmongnés avec désir de les pouvoir recongnettre coume je doit.

64 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 17: brief (dubbelvel, 23 x 18 cm, abc|d; autograaf).

65 Adres apografisch c. Constantijn tekende aan: 'De Madame de Lorraine.'

66 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 22 Mars 1658'.

Il me sanble que je vous donne assés de coumision pour crayre que je vous tien tout à faict persuadés que je suis à vous tout coume je suis obligés.

Béatrix.

48

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁶⁷
11 april 1658

À Monsieur: Monsieur de Zuligoum, à La Haye.

Anvers, ce 11^m Avril.

Je ne sçay par quel malheurs je suis privés sy longtanps de vos lettre, mais je sçay bien que, me treuvant dans l'agréable maison de Monsieur Devarte, je ne puis y estre sans panser à vous, est mesme sans vous donnés des marque de mon souvenir est des asurance de la continuation de l'estime que j'ay pour vostre mérite.

Je ceray ysy encort quelque jours; sy j'y avais de vos nouvelle, ge'ans auray bien de la joye est sy j'avès lieux de vous aler voir ge'an aurest une parfaictte.

J'atant ung honme que j'ay envoyés |b| à La Haye; je vous ay escry ay cray que vous aurés resus ma lettre cepandant. Obligés-moy d'assurer la Reine de Bohème de mes très-humble respect. Je n'antant aucune nouvelle de Madame sa fille ny le lieux où elle aye. Aye ausy la bontés d'assurer à Madame la Prinssese-Doyarière de mes service très-humble ay soyés persuadés que personne ne vous estime ay chéry plus que

Béatrix.

⁶⁷ Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. 61, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 28: brief (dubbelvel, 20,5 x 15 cm, ab|d; autograaf).

49

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁶⁸
22 september 1658

Pour Monsieur de Zuligoum, sur le Plain, à La Haye.

Ce 22^m Septembre.

Vous m'avés bien demandés une lettre pour vostre admiral, mais j'ay diférés de vous l'envoyés, tant par les incomodités que j'ay eue du depuis que parce que j'ay crut qu'il ceray mieue apray sont retours à La Haye. Je vous prie de m'ant adverty[r], est encore de ce que vous jugés le plus à propos que je luy escrivè pour vostre fiss. Je voudray que tout despande de moy. Vous cerié bientôt tout satisfait, car l'on ne peut avoir plus d'estime pour vous que ge'an ay ay aurés toute ma vie.

Béatrix.

50

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁶⁹
20 november 1658

Pour Monsieur de Zulicom, sur le Plein, à La Haye.⁷⁰

Ce 20^{me} Novembre.

J'ay bien resus toute les vostre, mais une maladie de troye semeine m'at enpêchés d'y répondre ausitôt, est, coume je suis encort assés foible, ce cerat pour le preumier que je vous envoyerés la lestre pour l'admiral coume vous la désires. Je souaytte qu'el produysse l'esfect que vous en désires, car sy le bonheur est l'avansmant de toute vostre maison despanday de moy, tout ceray dans les dernière satisfaction. |b|

68 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 32: brief (dubbelvel, 23 x 17,5 cm, a|d; autograaf). Zie afbeelding p. 152.

69 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, fols. 19-20: brief (dubbelvel, 23 x 17,5 cm, abc|d; autograaf).

70 Adres apografisch c.

Vous aurié déjat les piësse que ma fille a misse sur le clavesing, sy celluy qui les escry n'at estay malade; ce cerat au preumier. Les Madamoiselle Deuartes sont assureé en tranquilités dant leur belle ville d'Anvers, mais je cray que la langue tranble encort an une est la main à l'autre, c'est à dire, à l'aymable Francisque, nous n'an n'avont eue ysy aucune sinfhonie que celle des alarme est des plainte, pire que celle de Gérémie, mais tout ay calmes est l'on vat reprandre ses preumière joye. Pour moy, |c| je ne reprandray la miene que lors que tout cerat conclut est achevés. Pour cella l'on me donne forte belle asurance au sorty d'Espagne, Dieu le veuille, mais toujours *nolites confideres*. C'est assés.

Tout beaux, à bon entendeur salut. Enfin, c'est toujours moy est par consequan,

la cousine en Adam est en Eve.

|a| Plus à Dieu que j'ay eue vostre congnesanse il y at 12 ant. Vous n'an n'aurié nulle desavantage ny moy ausy, qui ceray toujours à vous coy qui arrive est at la chère fille.

51

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*⁷¹

20 april 1659

De l'agréable maison d'Anvers, ce 20 Avril.⁷²

Je ne doute pas que vous ne recevré avec joye ce brouillon, escrit à la haste pour vous dire que l'on n'est arivés non seulement ysy heureusement, mais avec toutst le souvenir ay ay la récongesance que l'on doit à toute les bontés que vous avés eue pour moy. Je vous assure que vous ayste bien soytté ysy présantement, où la chère ay incomparable Fransisque nous fait entendre des chose toute rare ay toute extraordinaire. Elle joue millefois mieux de jour en jour. |c| Il a fallu que Madame me permette de vous rendre conte dans sa lettre de la commission que vous m'avez donné pour vostre chère Francisque, de laquelle je me suis aquité forts bien, car je l'entendis jouer hier-soir jusqu'à minuit et je la viens de quitter tout à l'heur pour vous escrire. Elle est tousjours plus merveilleuse. Enfin, auprès d'elle je ne suis point babillotte, mais une fort bonne escolière, car j'apprend une

71 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. 61, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 18: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, acd|-; autograaf).

72 Constantijn voegde toe: <1659.>

courante admirable. J'espère que pour cette fois vous serez satisfait de moy, vous assurent qu'en d'autre commicion que vous me donnerés où il ira de vos interet, plus qu'en celle icy que je m'en aquiterés aussy biens. |d|

Je part demain pour Bruxelles avec espoir d'estre at La Haye bientôt, où l'une de mes plus grande joye ay d'estre chés vous, surtout quand je joue du clavesing est vous de la violle, coy Duchesse du Tant Vat ay chantés d'importance. C'est là toute mes nouvelle, laissant à Monsieur Duartes le surplus, ne vous pouvant dire une plus véritable nouvelle que celle que je suis à vous pour jamais est at vostre aymable héritière,

Béatrix de L.

52

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁷³
29 april 1659

De Bruxelles, ce 29 Avril. ⁷⁴

Sy vous sçavié toute les raison que je pouray vous donnés de ne vous avoir plus-tôt donnés de mes nouvelle ay dit coume j'ay resus la vostre agréable, je suis asurer que vous ne m'acuseré ny de paresse ny d'oubly. Une personne qui est en tressfs de sont mariage at bien des affaire. J'ay signés Jeudy passés les article que Son Altesse de Lorraine at désirés, ay envoyés mes procure coume il fait ses siene.

J'ay ausy fait faire des devoir pour ceste afair de Maline |b| qui ont bien ranbarés les enbûche que l'on me panses faire, est cestte affaire aurat l'iseux que je désire avec tant de justisse est de raison depuis long tanps, sy la malisieusse partie est n'optien des delay ce que l'on ne peut crayre pour y en avoir déjât trop eue. Enfin l'estat de mes affaire ay partout à la crise est j'espère qu'il faut bientôt ou mourir ou gairir. Je vous envoyerés les motif ay manifeste de tout au plustôt. Cepandant je vous envoie la si-jointe pour Monsieur d'Obdant; vous |c| vairés sy elle ay bien sellon vostre santiment.

Je suis sy visités depuis mon retour que je n'ay presque point de tanp à moy. Crayés donc que ce n'est que cella qui m'anpêche de vous donnés plus souvant

73 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G 1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 19: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, abc|-; autograaf).

74 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 2e May 1659'.

de mes nouvelle ay non pas que je vous oublie ny manque à l'affection ay estime que je vous ay promise, car tant que je vivray je ceray la mesme, c'est-à-dire la plus recongnesante ay la plus affectionnés de toute vos amye est de vostre aymable est très-chère.

53

*Béatrix (Brussel) aan Jacob van Wassenaer Obdam (Den Haag)*⁷⁵
29 april 1659

Madame de Lorraine à Monsieur d'Obdam.

De Bruxelles, 29 avril 1659.

Je croy qu'il y a assez de temps que nous escrivons pour escrire de ceste manière, qui est la plus agréée et la plus en usage aseuré. C'est pourquoy j'espère que vous l'aggréerez et me scrivez à l'avenir de ceste manière. Je vous diray donc que j'ay esté fort rejouye de veoir les assurances qu'il vous a pleu me donner de vostre faveur dans l'affaire que je vous ay recommandée, que je pries tout à faict à cœur, désirant fort de veoir terminé au contentement de mon bon parent en Adam et Ève. Je regrette fort vostre longue absence, et en ce cas que vostre retour ne soit si réel, je vous supplie, Monsieur, de vouloir tesmoigner par escrit à Messieurs les Nobles que vostre intention est de me gratifier de ceste demande à ces messieurs, qui je sçay sont portez favorablement pour le fils du dit parent, et s'il vous plaict, m'adresser la dite lettre à Messieurs les Nobles, je la feray donner en assurance avec toutes les recommandations requises.

J'espère d'estre à La Haye le mois qui vient, et si je vous y treuve, j'en auray la plus grande joye du monde. Au reste, j'ay receu mille civilitez de Madame vostre femme, et luy ay mille obligations. Je seray très-ravie de luy en pourvoir tesmoigner la reconnoissance que je doibs et combien je suis à elle et à vous, pour jamais,

Béatrix.

75 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 813; afschrift (apograaf: Constantijn).

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁷⁶
19 mei 1659

Pour Monsieur de Zuligoum, à La Haye.

Ce 19 May 1659.⁷⁷

Le présant que vous m'avés fait du gladiateur m'at donnés bien de la joye est assureé me donne bien de la douleur puisque l'on me l'a prit ay sans espoir de le ravoir. Monsieur de la Roque vous dirat comment cella ay arivés. Sy vous ne m'ant ranvoyés ung, je ne sçay coume je m'ant consoleray car rien n'est plus divertisans. Je vous conjure donc de m'ant envoyés ung |b| au plustôt.

Au reste il faut que ce bruit méchant de couvant vien que de Madame d'Oxoldre ou de ses créature, car je ne sçay rien, ny n'ay aparance de n'en aprochant au contraire.

La paix produyrat la libertés, ay la libertés produyrat la conclusion dernière de ma grande afaire qui me retien ysy jusque apray la Pantecoste que j'espère |c| d'aler à La Haye ausitôt apray est d'y mener ma fille. En ce tamps ysy il ne faut craire que ce que l'on voit est non pas ce que l'on dit. Mon affaire de Maline vat bien ausy.

Je anvoye à Mademoiselle Quaisebrot la pisse de mesure que j'ay eue à la fin. Ayés la bontés de me donnés souvant de vous nouvelle parse que ce m'est la plus grande joye du |d| monde.

Ayés la bontés lors que vous pourés d'asurer Madame la Princesse-Douairière de mon service très-humble ay que je l'honore très-fort que sy elle at pour moy ung peut d'amitié, je l'estimerays infiniment. Je suis ausy fort servante des deus prinsesse ses fille.

Et j'atant ysy Monsieur Duartes ay Fransisque. Jugés sy vous y serés soytés ay désirés ay Mademoiselle vostre fille à qui |e| je fait mille recommandation est à Monsieur vostre fils. Enfin à toutte vostre agréable famille à la quel je suis, puis qu'il vient de vous,

toutte aquisse
Béatrix de L.

⁷⁶ Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nrs. 20-21: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, abcd, e|h; autograaf).

⁷⁷ Constantijn voegde toe: <1659>.

Madame la Douayriere m'aves promy des brasellet d'eslant, may elle les at oublié.
Ce cerat pour mon retours.

55

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁷⁸

31 mei 1659

De Bruxelles, ce 31^e May.

Il n'apartien qu'à vous de faire bien les chose est l'on ne peut pas avoir plus de joye ny de satisfaction que ge'an ay des beaux ay merveillieux brasellet, que vous m'avés procurer de Madame la Prinssese-Douayrière à laquelle j'ay les dernière obligation pour la grace qu'el me fait d'un sy beau presans que je n'espérest pas sy rare ny en sy grande cantités, mais ma fille est moy en porteront dès aujourduy chacune une paire ay l'autre je la vay garder très-présieusement, je vous asure. |b| Est au lieux de vous dire le complimant que vous désirés me faire est que vous me faicte en mesme tant sy bien, sy agréablement est sy galanmant, je vous prierés d'ant faire ung tel que je doit ay que mérite l'honneur que Madame la Douayrière me fait de toute ses bontés qu'el at pour moy. En vérites, elle me fait justisse, car je l'honore infiniment est n'ay jamais eue plus de joye qu'an sa conversation que j'avés toujours parue at guises. J'espère qu'el ne cerat pas encort partie est que|c| vous luy pouray dire tout cecy ay bien mieux que je ne le dit. C'est de coy je vous conjure est d'asurer ausy les deus prinssese ses fille de mes service.

Au reste, je vous enverrés par Leuray qui part pour La Haye dant sis jours de coy vous bien informer de la vérites de mes affaire tant de celle de mon second mariage que de celle de mon preumier. Je ne doupte pas que tant que l'on pourat me batre à coup de langhue, l'on ne se face l'enuye ay cause de cella, car l'on me crayrès trop heureuse |d| sy ma fortune estay ausy bonne que mon heumeurs ay mat santés. C'est pourcoy l'on prant plesir at dire les chose ainsy à fin de diminuer mon bonheurs.

Je me soytte mille fois en à vostre pety châteaux où je sçay gy'il fait charmant de toute les salons. Je suis bien ayssé que vous avés Madame Souane, mais la bonne dame ne m'aime plus tant depuis que j'ay estés à Utreck. Je ne sçay d'out

78 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dol. 1, map Béatrix de Lorraine, nrs. 29, 31: brief (dubbel- en enkelvel, 23 x 18 cm, abcd, e|-; autograaf).

vient cella mais je sçay bien qu'il n'an n'at nul sujet. Je luy ay escrit depuis peut mais point de |e| réponse. Cella n'est pas une bonne sinphonie où il faut ung accord très-juste ay constant. Ditte-luy ung peut car pour moy je l'aymeray toujours.

Je suis fort triste d'avoir perdu ainsy mon pety gladiateur qui me divertisest tant. Sy Monsieur vostre fils m'ant envoye ung autre je luy ceray fort obligés, l'estant déjat tant à toutte vostre famille, à laquel je ceray toutte ma vie aquise, surtout à l'aymable fille du plus obligeant est agréable père du monde.

56

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Brussel)*⁷⁹
5 juni 1659

Copie.

À Madame de Lorraine.
5^e Juin 1659.

Madame,

Depuis mes deux dernières du 28 et 30^e May j'ay receu celle du 31^e dont il a pleu Vostre Altesse m'honorer, remplie à la vérité de trop de civilité pour le peu de service que j'ay eu occasion de luy rendre. Mon bonheur a voulu que le voyage de la bonne femme s'est trouvé délayé d'un jour, ce qui m'a donné l'opportunité de me descharger du compliment que Vostre Altesse m'a ordonné au subject de ces 3 illustres paires de brasselets. De cest office, Madame, je me suis acquitté par un torrent d'éloquence, qui non seulement m'a mis dans un parfait estonnement de moy-mesme, mais, comme personne n'a accoustumé de veoir rien sortir de ma bouche qui vaille, a estrangement surprins autant qu'il y a eu d'assistans, assez lourds et maladvisez pour ne s'appercevoir que de toutes les belles paroles que je proferoy il n'y en avoit pas une que je ne la leusse dans la lettre de Vostre Altesse qui pourra juger par là, quelle obligation que je luy ay de m'avoir mis inopinément dans la réputation d'un grand orateur.

Que bénits soyent les brasselets, qui ont mis dans le bon et bel esprit de Vostre Altesse l'envie de me procurer un avantage si signalé. Mais, Madame, il vous importe plus de sçavoir la response qui a esté donnée à vostre dit orateur.

79 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 807-808: afschrift (autograaf).

En voyci les termes formulés: ‘qu’un excès de bonté vous porte à une reconnaissance desmesurée pour chose de si peu de valeur, qu’on est bien ayse que vous ne l’avez eue désaggréable, mais que, comme on est bien marré de n’avoir pour le présent de la meilleure marchandise de ceste sorte, on sera soigneux d’en procéder qui soit plus digne des belles mains de Vostre Altesse, espérant qu’elle voudra l’aggréer comme partant de celles de sa très-humble servante.’ C’est icy le texte de mot à mot, et sans aucune addition ni paraphrase, mais, comme c’est venu à la replique, Madame, ce fut la grande pitié de veoir vostre pauvre orateur destitué de nouvelle instruction, ne payer que de révérence et de gambade, et de tout cela la mémoire m’est si récente et si terrible, que force m’est de supplier Vostre Altesse qu’une autre fois il luy plaise me dire: vous direz etc., et si l’on vous respond etc., vous repliquerez etc., |808| après lequel dernier etc. etc. Soyez bien assurée, Madame, que je quitteray le dez et la partie, car quand vous prendriez la peine de m’instruire jusqu’à triplique et quadruplicque etc., j’avoue que ma chienne de mémoire me tromperoit à moins que d’avoir tousjours mon billet dans la main, et y chercher triplique et quadruplicque tout hors d’haleine et en sueur, qui est un geste mal séant à une Ambassadrice de grande entremise.

La susdite bonne femme partit hier au matin à 6 heures pour Groninghe, où Madame l’Electrice sa fille doit la rencontrer, et, peut-estre, si on y void jour, le pucelage de Madame Henriëtte y pourroit courrir quelque hazard. Ce sera selon que les affaires de Monsieur l’Electeur souffriront que ceste conversation de mère à fille puisse plus ou moins durer, car l’armée venant à s’esloigner du país de Holstein, où tout est fort mangé, il sera nécessaire que la femelle suive le masle avant que le perdre de veue, pour éviter beaucoup d’inconvéniens.

J’espère que Vostre Altesse aura trouvé dans la lettre de Madame Swan qu’elle n’a rien perdu en son affection, de quoy au moins je n’ay apperceu aucune marque. J’ay honte de tourner jusqu’au 3^e feuillet, mais je ne puis obmettre d’asseurer Vostre Altesse que mon fils est après à la satisfaire en ce qui est du nouveau gladiateur, qui paroistra en pompe à Bruxelles dans peu de jours.

Ceste susdite Madame Swan, après nous avoir mis l’eau à la bouche du bonheur de sa présance, vient de nous la ravir soudainement, sous prétexte d’une lettre de son mary, escrite en forme, dit elle, de patente avec ordre très-exprès et rigoureux de se trouver à tel jour et telle nuit à Utrecht. Nous en avons veu la dehors, mais la texte mesme nous a esté caché, sinon qu’en lisant nous l’avions veu soubrire, la bonne dame. Il y a si longtemps que je m’ay esté marié, que je ne me souvien plus de ce que contiennent telles patentes amoureuses. Vostre Altesse y apportera la conjecture qui luy semblera raisonnable, mais me voyci au quatrième feuillet. Grace et pardon, Madame, et tousjours la faveur de me pouvoir dire, etc.

57

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁸⁰
7 juni 1659

Pour Monsieur de Zeulighom, Chévalier etc., à La Haye.⁸¹

Ce 7 Juin.

Vos 4 feullet m'on rédonnés la vie par le plèsir que j'ay à les lire, car j'estay toutte malade. Il n'y a rien que me donne tant de chagrin que d'atandre quelque chose est coume ce que j'atant m'est de la dernière consequence, cella me faict plus de paine. Enfin Leuray vous porterat toutte nouvelle; je n'ay rien à vous dire sur tout ce que vous avés dit à Madame la Douayrière que de vous en randre mille grace, car rien n'est mieux dit que tout ce que vous me mandés. J'atant le gladiateur bien inpatianmant est encort plus de vous revoir pour me resusités en la musique est sinphonie, car je me meurs de n'an plus entandre depuis que je suis ysy. Ce ne sont qu'afaire continuelle.

Mandés-moy sy Monsieur le Conte |b| de Donat ay encort à La Haye. Je n'ay pas eue la moindre marque de sont souvenir depuis mon départ de La Haye. Je crain que Madame Souanne n'aille plus loing que Utreck. Je souaytte at Madame la Douayrière ung heureux voyage. Mandés-moy toujours les nouvelle que vous en aprandrés est me crayés constanmant toutte à vous,

Béatrix.

58

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁸²
21 juni 1659

À Monsieur: Monsieur de Zeulichom, Chévalier etc., sur la Plaine, à La Haye.⁸³

80 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 30: brief (dubbelvel, 23 x 18 cm, ab|d; autograaf).

81 Adres apografisch E.

82 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 27: brief (dubbelvel; 21 x 15 cm, abc|d; autograaf).

83 Adres apografisch E. Aangetekend, misschien door Constantijn: 'Van Brussel.'

Bruxelle, ce 21^m Juin.

Depuis que la Reine ay ysy, je n'ay pas eue le loisir de vous faire ung pety mot ay je dérobe encort ce momant pour vous dire que j'ay resus à la fin mes harde arestés at Lillo avec fort grande civillités des Messieur de l'Amirauté au quel je seray ravye d'ant tesmongnés mat recongnance lors que je seray à La Haye. Sy il y sont atandant, je vous conjure d'en faire mes |b| remersimant ay complimant. Sy j'ay mes response d'Espagne avant que la Reine retourne je pouray bien la suyvre à sont retour. Cependant j'ay l'honneurs d'estre tout les jours avec elle en diférante promenade où il n'y manque que la sinphonie. Je ne sçay sy l'arivés du Sieur Flexnos la rétablirat ung peut, mais je sçay bien que sans vous elle ne me peut plaire tout à fait.

Le gladiateur ay fort |c| divertisant may je le garde préseusemant. Sy vous avés quelque nouvelle de l'arivés de Madame la Douayrière, je vous prie de m'an faire part est toutte les fois que vous pourés de l'asurer de la passion que j'ay pour elle.

Soyés tout persuadés de mon affection pour tout j'amay au grand jamais est toutte vostre yelustre famille, surtout l'aymable fille, est ung pety complimant au dame des instrument qui vous donne tant de paine est apray tant de plesir.

Béatrix.

59

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (waar hij is)*⁸⁴
8 juli 1659

Monsieur: Monsieur de Zeulichom, où il est.⁸⁵

Ce 8^m Juillet.

Je suis bien dant l'espoir de vous voir, puisque vous ayste sy praye d'Anvers. Il n'y at que de prendre une bonne résolution est la suyvre avec vostre ayable fille ay toutte vostre compaignie que je vairay ysy avec la plus grande joye du monde.

84 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. 61, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 26: brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, ab|d; autograaf).

85 Adres apografisch ɛ.

J'ay resus toutte les vostre avec celle de Monsieur le Conte de Donat ay de Madame Souanes auquel je feray reponse, mais l'espérance de vous voir ysy |b| me donne trop de joye pour panser at autre chose qu'à vous voir ysy. Venés donc me donnés cette joye.

60

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Antwerpen)*⁸⁶
11 juli 1659

Monsieur: Monsieur de Zulicom, à Anvers.⁸⁷

Ce 11 Juillet 1659.⁸⁸

Je vient de recevoir vostre admirable lettre qui m'a ravy de joye, crayant de vous treuvé demain à Anvers, où je ceray advand mydy, s'il plait à Dieu, car je m'an vat à La Haye pour mon affaire qui ay remise sur le tapis. J'espère que je vous vai-rés de quel fason que ce soit, car il le faut bien, est la chère fille que j'anbrace de tout mon cœur. Sy l'on hostes, l'on en diray autant au père, mais il ne le voudra pas, puisqu'il ne veut pas ceullemant couchés à ma chambre musicale.

Béatrix.

61

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁸⁹
3 september 1659

Bruxelle, ce 3^m Septembre.⁹⁰

86 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 22: brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, a|d: autograaf).

87 Adres apografisch F.

88 Constantijn voegde toe: <1659>.

89 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. G1, nr. 9, map Béatrix de Lorraine, nr. 23: brief (dubbelvel, 17 x 22 cm, abcd|-; autograaf).

90 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 5 Septembre 1659'.

Je ne vous pardonneray pas sans l'aymable Fransisque d'avoir estay ausy longtanps que vous avés estay à m'escrire, mais pour l'amour d'elle, il faut tout pardonnés est dire *Todos por ellas*. Enfin vous la tenés longtanps est je ne m'an estonne pas; ge'an feray bien autant, sy je la tenay chés moy de mesme que vous faicte mais encort an heure de loisir ung pety mot au géant, sy vous y pansés. Sy vous n'y pansés plus, il ne faut pas. Pour moy je ne vous puis oublié quand je le voudrès, car vostre |b| aymable maison ranplie de vous, de vostre aymable ay douse fille ay du reste de vostre famille, me revient tout les jours devant les yeux ay asteure une partie de ceste boune ay obligeante famille d'Anvers que vous posèdes. Je dit mil fois le jours que ne suis-je là ou que ne sont-sy ysy, mais c'est en vain. Je ne jouyrès de longtant de ceste joye.

Au reste je suis ysy depuis mon retours à me défandre contre les injuste poursuytte que l'on me fait de la part de la dame |c| d'Ostriche qui réside à Maline est qui me voudrès faire niche, mais jusque ysy sat estay vainemant puisque c'est injustemant est dant peut elle aurat ce qu'el mérite c'est-à-dire une belle santance définitive à l'avantage du Conte de St. Aymours. Sy vous avés achevés de voir le motif que Monsieur de Ratte vous at donnés, je vous prie de me le ranvoyés ausitôt.

Nous avons ir resus par l'ordinaire lettre du 8^m Aoust de Tolède de Son Altesse, laquel nous asure de sa libertés ay de sa sortie d'Espagne avec la Reine future. Elle veut en persone achevés est conclure ce qui reste à faire en nostre mariage ay me mande que sitôt qu'el cerat en France, elle me manderat le lieux où je la pouray voir. Jugés de nostre joye sur de sy boune |d| nouvelle puisque nous les atandonc il y at sy longtant.

Sy je ne vous escry pas souvant, du moins je vous escry de belle ay longhue lettre, qui doit autant vous persuadés de mon souvenir que feray des lestre tout les jours. Craye donc cella ainsy ay que l'estime que j'ay de vostre mérite durat à jamais au grand jamais. Sy vous en faicte de mesme, donnés-moy de vos nouvelle ausy souvant que vous pourés est surtout de celle de Madame la Douayrière, à qui je seray toutte ma vie très-humble servante. Je sçay bien que vous ferés tout les complimant requis an amy est amie de chez-vous.

Béatrix.

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Brussel)*⁹¹
17 september 1659

Copie.⁹²

À Madame de Lorraine.

À La Haye, ce 17^e Septembre 1659.

Madame,

C'est peu de chose du pucelage d'une fille, car il y en a par millions, mais la grimace du debit hausse le prix de la marchandise et c'est ce qui m'a fait conclure, que, s'il y a moyen de faire valoir ainsi une pièce peu rare, celles qui le sont fort, peuvent acquérir par la mesme industrie une estimation au delà du prix que la nature leur a donné. Puis donc que la bonté de Vostre Altesse l'a portée à me seconder en ce dessein.

Voyci comme, après m'estre veu assez cajolé, je résigne entre ses belles mains le glorieux présent que pour grosses sommes d'or et d'argent j'ai eu soin de luy procurer à Amsterdam. Je supplie très-humblement Vostre Altesse de vouloir honorer ces petits merveilleux animaux d'un peu de place parmi leurs illustres parens, qui sont vos coquilles, Madame, et peut-estre, ne se trouveront pas offencez de ce nouveau parantage. Pour moy, le jeu de la nature m'y a pleu; si Vostre Altesse en a quelque opinion approchante de la miene, je sera bien ayse de l'avoir servie de quelque chose moins mal plaisante que je ne le suis au rang des gros animaux. Si non, je souffriray volontiers que Vostre Altesse renvoie ces enfans marins vers quelque bras de rivière, qui les rameine à leur mère, et me commande en mesme temps de faire un second tour à Amsterdam, pour y choisir des nypes un peu plus dignes de sa curiosité.

Je me rejouis plus que personne des bonnes et belles nouvelles de Tolède, mais parmi un si excellent ragoust je ne scauroy perdre l'acrimonie de ce certain petit⁹³ vinaigre picquant de *Nolite*. Quoy qu'il en soit, je ne sentiray pas ma créance toute confirmée, que je ne sache ce grand et merveilleux Prince au deçà de Paris. Si, cela estant, il persiste dans ce bon et beau langage qu'il nous parle

91 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 803-804: afschrift (apograaf cc).

92 Opschrift en naam geadresseerde autografisch.

de loing, mes feux de joye s'allumeront tout de bon, et je pense avoir quelque subject de raisonner comme je raisonne.

Je ne suis que médiocrement surprins de ce que Vostre Altesse me dit avoir esté produict par Madame la Princesse, sa fille. Il y a longtemps que j'ay reconnu en elle une disposition harmonique tout à faict naturelle, et lauelles, s'il luy |804| plaist de cultiver, j'ose bien l'asseurer qu'en chemin faisant, elle se verra arriver où jamais sa modestie ne luy a permis d'oser aspirer. Un peu d'ayde à ce beau naturel effectuera ce que sans ce naturel toutes les instructions du monde ne sçauroyent produire. J'espère que Vostre Altesse nous fera la grace de nous communiquer un peu de ces compositions si rares. Au moins si la petite Francisque y met la main, indubitablement elles les fera valoir pour les Richardes et Chambonières.

Je n'ay pas osé passer au second feuillet; C'est ce qui m'oblige de finir icy avec les très-humbles baisemains de tout ce que appartient,

Madame,

à vostre très-humble et très-obéissant serviteur etc.

63

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁹⁴
1 november 1659

Pour Monsieur de Zulicom, sur le Plain, à La Haye.⁹⁵

Bruxelle, ce 1^m Novembre.⁹⁶

Je resois à l'instant la vostre du 30 du passés est vois combien vous advés de soing de ma santés donc je suis fort obligés. Je suis ung peut mieux, Dieu grace, est le Mont de Parnase nous at abandonnés depuis la délivrance d'Anvers où le calme est rétablis.

93 <pitit>.

94 Den Haag, Kon. Huisarch., Inv. GI, nr. 9, dl. 1, map Béatrix de Lorraine, nr. 24: brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, ab|d; autograaf).

95 Adres apografisch G.

96 Constantijn voegde toe: <1659>.

La Fransisque at casy toujours estés malade ysy, ainsy l'on ne l'at ouy que fort peut. |b| Ma fille en at eue grand desplesir, car elle auray bien voulut profiter du tanps qu'el estay ysy.

Pour ce que vous me mandés que Monsieur l'Enbasadeur nous a dit, je vous pris de crayre que mes amis est amye sont en diférants degrés dans mon cœur. Ainsy je ne vous en puis dire davantage: crayés ceullemant qu'il ny at g'un cher Zuligoum est sa chère fille.

64

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁹⁷
20 januari 1660

À Monsieur de Zulicom, sur le Plein, à La Haye.⁹⁸

Bruxelles, ce 20 Janvier.

J'ay bien crus par vostre long cilance que vous avié quelque mescontantement de moy, mais vous ne vous souvenés peut-estre pas de m'avoir mandés que je son-dasse la seur sur l'affaire, est que cellon cellà il faudrés escryre au frère. Je l'a faict est l'on m'at dit tout n'est que cellà ne ce pouvoit à cause que cellà estay contre des personne qui ne ce devés désobligés. |b| Voillà ce qui at retenu ma plume, espérant que vous ne laisserié peut-estre de parvenir à vostre prétantion sans eux. Ce que j'ay voulut laiser au tanps est à vos soing. Sy vous crayés que la chose soit autremant, vous me faicte injustisse, car l'estime que j'ay pour vous ne peut estre changés pour aucun intérêt, puisqu'el ay |c| fondés sur vostre propre mérite avec la lièson de l'aymable sinphonie qui veux l'acord en tout. Jugés coume nous pourion estre mal d'acord! Non, non, reprenés vostre agréable bontés pour moy est m'aymés coume je vous aymerès toutte ma vie.

Le bon Monsieur Duartes ay tout en paine de l'interpersion de nostre pety coum-erse. J'ay resus la boîte par Monsieur Damflite. |d|

Tout ce que je vous puis dire de mes affaire c'est que l'on m'an donne les plus belle espérance du monde du 16^{me} de ce mois de Paris, donc j'atant ysy l'effect avec mes enfant qui ce porte fort bien, Dieu grace.

97 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, fols. 5-6: brief (dubbelvel, 20 x 15 cm, abcd|d; auto-graaf).

98 Adres apografisch c.

Je ne sçay pas sy vostre chère aymable fille m'ayme encort, mais je l'ayme toujours.

65

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*⁹⁹
21 februari 1660

À Monsieur: Monsieur de Zuligoum, sur le Plain, à La Haye.

Ce 21^m Février.¹⁰⁰

Rien ne m'at fait diférer sy lontanps à respondre à la vostre dernière que le desplesir que j'ay eue de toutte la mauuaisse satisfaction que vous avés eue de l'affaire de question. Vous n'avés pas désirés plus fortemant que moy quel vous réusisse mais j'ay sceu que je ne pouvest rien pour cella où vous m'avie employés. Ainsy je n'espérest rien de ce costés-là, mais il faut ce consolés de cella, en treu- vant mieux, est crayés que je le désire coume de tout ce qui cerat de vostre satisfaction est du bien est advansemant de vos yelustre enfant, surtout de la chère fille à qui je suis toute aquisse coume à vous pour jamais.

Mais affaire prèsque le bon chemin, mais jusque à la fin le *Nolite*.

66

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Brussel)*¹⁰¹
4 maart 1660

Copie.¹⁰²

À la Duchesse de Lorraine.
À La Haye, ce 4^e Mars 1660.

Madame,

99 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, fols. 7-8: brief (dubbelvel, 23 x 17 cm, a|d; autograaf).

100 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 26 Februarii 1660'.

101 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 835-836: afschrift (apograaf DD).

102 Opschrift en naam geadresseerde autografisch.

Ce m'est beaucoup de consolation de veoir que Vostre Altesse daigne prendre part au desplaisir qui m'est arrivé, et de sçavoir comme je pense le sçavoir de certaine science, qu'elle m'a souhaitté tout le contraire du tort, ou pour tout dire, de la violence qui m'a esté faite à l'instigation très-infame de tels qui ont l'honneur de posséder quelque part en ses bonnes graces, et peut-estre ne seront pas jugez de la mériter, si un jour Vostre Altesse se donne la patience d'entendre tout ce qui s'est passé de vilainie en cest'affaire, mais je me déporteray de luy en rompre plus la teste, s'il plaist à Dieu.

Ces facheuses longueurs, Madame, dont je voy qu'on use en vostre endroit, me sont très-sensibles, et je n'y pense qu'avec indignation et y applique journellement, outre vostre *Nolite*, cest autre passage dans nostre rime du Psaume 117:

Mieux fault avoir en Dieu fiance
Qu'aux Princes et grands terriens.

Je ne sçay à quoy songe ce merveilleux Prince, ni quel ménage il y peut avoir entre sa conscience et luy. On nous mande de vos quartiers que par delà on appréhende ses desseins, ce que nous avons de la peine à comprendre, après ce grand traicté, conclu entre les deux Couronnes. Pour le particulier de Vostre Altesse, elle se peut souvenir comme je n'ay jamais osé faire estat de sa loyauté, qu'après qu'il pourroit avoir passé par la Cour de France, où cependant je le voy si mal accueilli, qu'il ne semble pas qu'il ayt subject de s'y attacher beaucoup. Quand il plaira à Vostre Altesse, elle pourra m'expliquer tous ces procédez aussi avant qu'elle trouvera à propos que j'en aye connoissance. [836]

Mes enfans ressentent, comme ils doibvent, la faveur que Vostre Altesse leur fait de leur rendre tesmoignage de la continuation de sa bienvueillance, surtout ma petite pucelle, que je voy exposée au hazard de perdre ce beau tiltre en peu de temps. On m'a pressé de l'accorder au riche neveu que je croy que Vostre Altesse connoist, et la voix de tout le peuple, et les advis conformes de tous parens et amis m'y ont fait consentir, si bien qu'on est après à en conclure le traicté. Si Vostre Altesse est contente d'y contribuer sa bénédiction, j'en estimeray le succes d'autant davantage.

Cependant je la supplie de prendre en bonne part, que je m'avance à l'entretenir de mon petit domestique, n'ayant pas jugé raisonnable que Vostre Altesse qui nous veut tant de bien, sceust plustost ceste nouvelle d'ailleurs que de la main du père de ce cher enfant, puisqu'il est sans réserve

de Vostre Altesse

le très-humble et très-obéissant serviteur.

Madame,

On nous promet dans peu de jours la venue de Madame Swan, qui nous doit mener un merveilleux musicien, arrivé de Rome, qu'elle exalte à toute extrémité.

67

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*¹⁰³
10 april 1660

Pour Monsieur de Zeulighem, à La Haye.¹⁰⁴

D'Anvers, ce 10^m Avril.

J'espère que vostre chère ay aymable fille aurat resus le souhait que je luy faict de bonheur en sont mariage, ay que par là vous aurés veue que je n'ay pas moins de souvenir de ce qui vous touche que d'affection pour vous désirer ay procurer toute la satisfaction que je désire pour moy-mesme.

Au reste je suis dant l'agréable maison de ceste ville depuis 3 jours ay y ceray encort 5 ou 6 jours. |d|

Mon fisl ay parti il y at huit jours pour Lorraine par ordre de Monsieur sont père. Pour moy je ne partirès que lorsque l'on ne pourat plus dire le *Nolites*. L'on at tout revus au retours de la court.

Sy la marié donne de ses faveurs en sont mariage, ge'an demande une puis-qu'il me faut une consolation de n'y pas estre pour luy faire ung peut la gaité. |a|

Ce n'est pas sans vous y souhaiter mil fois, tout mesprisant que vous ayste d'oublier d'escire sy long tanps au personne qui vous estime pour jamais,

Béatrix.

103 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 6, fols. 11-12: brief (dubbelvel [fol 11rv=cd; fol. 12rv=ab], 23 x 18 cm, ad|d; autograaf).

104 Adres apografisch E.

68

*Béatrix (Antwerpen) aan Constantijn (Den Haag)*¹⁰⁵
15 april 1660

Pour Monsieur de Zeulighem, etc., à La Haye.¹⁰⁶

D'Anvers, ce 15^m Avril.¹⁰⁷

J'ay bien resus vos deus lettre donc le stille sur le mariage de la chère fille ay le plus agréable ay extrordinaire que j'ay jamais ouy de ma vie; c'est de vous, c'est tout dire. Mais sçavés-vous bien que je me souhaite fort à la Haye le 20 de ce mois. Je cray que j'antandrès les violons ay autre chose de la douse marié, que j'abrase de tout mon cœur ay luy désire tout bonheurs ay contantemant coume elle mérite plus que fille que j'ay jamais veue.

Je laisse à Monsieur Duartes à vous particularises tout ce qui ce passe ysy.
Je me contante de vous dire que je suis toujours à vous du ♥,

Béatrix.

69

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Brussel)*¹⁰⁸
22 april 1660

Copie.¹⁰⁹

|841| À Madame la Duchesse de Lorraines.¹¹⁰

À La Haye, ce 22^e Avril 1660.

105 Londen, Brit. Libr., Ms. Ad.. 21511, nr. 5, fols. 9-10: brief (dubbelvel, 23 x 17,5 cm, a|d; autograaf). Zie ook afbeelding p. 180.

106 Adres apografisch E.

107 Constantijn voegde toe: <1660>.

108 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 839-844: afschrift (apograaf EE, mogelijk Constantijn Huygens junior). In het handschrift is de eerste p. 841, maar na p. 844 volgen

Madame,

Vostre Altesse est si bonne que j'estime qu'il n'est possible qu'elle prenne en mauvaise part la liberté¹¹¹ dont je vay user à¹¹² luy faire récit du détail de nos nopces: histoire d'importance et de grande considération au service de l'Etat.

Ce certain jour donc du 20^e Avril estant venu, et le soleil, que le jour d'au-paravant une rude tempeste avoit eclipsé, nous faisant la faveur de paroistre gay et luisant, ma petite fiancée fut chargée d'une couronne de diamants, dont les propriétaires m'eussent fait grand plaisir de ne redemander jamais les pièces, la cour et quantité de nos dames, tant parentes, qu'estrangères, y ayant contribué ce qu'elles possedoyent de plus esclattant. Sur les neuf heures du matin Monsieur de St. Annelant, père du fiancé, et mon illustre personne, père de la femelle, ménâmes le bon seigneur dans un carosse ouvert de tous costez (de peur que les spectateurs, accourus en grande foule autour de ma maison, ne perdissent la vue de sa belle teste frisée et poudrée à outrance) jusques dans la Nouvelle Église sur le canal de Delf, où, ayant pris place devant la chaire sur beaux parterres de tapis et autres ornements de haute lisse, vers la moitié du sermon entra la belle victime du sacrifice, menée par un jeune gentilhomme de qualité, paré comme un soleil à midy, et enfariné pour le moins de deux ou trois livres de poudre. Suivit Madame de Saint Annelant menée par mon aisne, et Madame van Dorp, tante de la fiancée, menée par mon second fils, deux vieilles majestueuses, et qui au moyen de la bonne grace qui leur est naturelle firent tous les derniers efforts pour suppléer au defaut de ce que l'injure |842| d'un aage d'environ six-vingt ans pour les deux avoit ravi à leurs beautez, autrefois des plus esclattantes du siècle. Ce trio s'estant placé sur les beaux sièges de velours, entrèrent trois puцelles, à sçavoir deux niepces de mon costé et une cousine de l'autre, la première menée par mon troisième fils, la seconde et la troisième, chacune par un des plus hupez de nos galants. Ces nymphes ayant pris place sur trois sièges à l'opposite dudit trio, faisoient la petite bouche, et les beaux yeux en escharpe, autant que chascune l'avoit estudié à l'envi de sa compagne, et m'estoit advis que pas une des trois n'eust voulu refuser de tenir la place de la fiancée. Le sermon achevé, tout le peuple de l'église hazarda bras et jambes pour monter sur bancs et sièges, afin de contempler la formalité des bénédictions du

nog pp. 839 en 840. Aan p. 842 is met zegellak aan twee punten een los vel geplakt, waarnaar in de lopende tekst op p. 842 met het teken <#> wordt verwezen.

109 Opschrift autografisch.

110 Pseudo-adres autografisch.

111 <liberté> autografe correctie.

112 <à> autografisch.

mariage, au bout desquelles les fiancez firent leur prière à genoux sur les deux grands coussins de velour cramoisy, ou de couleur de feu, ou de nacquerat, ou de telle autre qu'il vous plaira.

Au sortir de l'église, comme quand mes vaches vont aux champs, les premières vont¹¹³ devant, le trio masculin rentra le premier en carosse, le père du marié tenant désormais la main-droicte, comme pour entrer de la part de son fils en possession de la supériorité maritale, cérémonie de haute importance et sans laquelle l'on tiendrait tout le potage gasté. # |los vel| #¹¹⁴ Etrange métamorphose, catastrophe déplorable! Qu'en un moment le serviteur, le valet, l'esclave devienne seigneur et maistre de la maistresse, maistresse cajolée, maistresse servie, maistresse honorée, maistresse adorée jusques à ce triste moment. Vostre Altesse me dira, que depuis 15 ou 16 petits siècles en ça le beau sexe a bien trouvé l'invention de donner ordre à ceste corruptèle et à se remétamorphoser; que prestres et ministres ont beau prosner, beau citer loix divines et humaines sur les devoirs de l'obéissance féminine; que malgré rime et raison femmes sont femmes et maistresses demeurent maistresses, et maris marris, c'est à dire beaux petits souverains imaginaires. À tout cela, Madame, je supplie Vostre Altesse de trouver bon que je ne responde qu'en haussant les espauls, la vérité par trop notoire me fermant la bouche, au moins pour ce qui regarde quelques mediocres parties de l'univers, comme vous pourriez dire l'Europe, l'Asie, l'Afrique et s'il plaist à Dieu, l'Amérique, car de ce costé occidental je suis encor en attente de quel-qu'advis authentique sur le mesme subject.

Pour revenir à nos moutons, |vervolg 842| la mariée et son train ayant repassé avec peine au travers d'une estrange presse de monde, qui faillit à souslever son carosse, au sortir d'iceluy elle fut accueillie du Seigneur marié avec honneur et révérence très-humble, et menée au logis, hors des fenestres duquel il fut fait largesse de sucre en telle |843| abondance, que vous eussiez dit d'un orage de gresle, où l'on vit coups de poing donnez pour le butin, femmes décoiffées, filles culbutées, et autres bouleversemens estranges, le sexe à cotillon ne se souciant pas de ce qu'on luy faisoit, pourveu qu'il attrappast quelque poignée de sucre. Ce bruit de rue estant passé, et la famille ayant reprins ses esprits et son haleine, ce fut à se féliciter à la foule, à coups de baiser francs et bien appuyez, enfin baisers apostoliques et de bonne foy, qui firent un bruict dans la sale, comparable à celuy que les chartons d'Anvers et de Bruxelles font avec leurs fouets, quand quelque douzaine de charrettes enfile les premières rues. Delà les soings du chef de cette famille (personnage peu capable de plus grand employ, mais toujours glorieux du tiltre de très-humble serviteur de Vostre Altesse) se portèrent

113 <vont> autografe correctie.

114 Vanaf hier tot en met < Pour revenir à nos moutons > autografisch.

à visiter la sale du festin, la table en demie potence, la propreté du linge, les couverts et leurs utensiles à trencher, à piquer et à puiser potage, le buffet et sa vaisselles et enfin certain théâtre de beau bois blanc (afin que Vostre Altesse ne croye qu'il fut d'ebène ou d'yvoire) pour une douzaine de violons à douzaine. Toutes ces belles choses s'estant trouvées en ordre raisonnable, on eust soing d'envoyer advertir les conviez de se vouloir trouver au rendez-vous sur les 3 heures après-midy, pour disner à quatre, qui semble chose un peu discordante d'avec les bonnes horologes de la ville. Mais, Madame, la raison en est si fondée, qu'assurément Vostre Altesse en approuvera le mystère. C'est qu'un festin de souper retarde trop le coucher de la mariée et un disner à heure deue pourroit l'avancer en sorte, qu'à moins |844| que de durer 7 ou 8 heures à table, la pauvre créature se pourroit veoir menée au supplice en plain jour, qui fust trouvée chose indécence, lorsque le bon boiteux Vulcan print la peine de faire rire les dieux à la feste de son cocuage.

À peine les 3 heures eurent sonnè, que multitude de carosses parut autour de l'hostel nuptial, et en veit on descendre dix paires de personnes tant veufes¹¹⁵ que mariées (l'un portant l'autre) et onze couples de belle canaille à marier. Dans le premier rang du premier escadron se trouva Monsieur l'Ambassadeur de France, qui malgré l'Excellence de l'ambassade, eut la bonté de se laisser considérer comme le plus proche voisin d'un costé pour la journée. En mesme considération y parurent Monsieur de Bavoy et Madame sa femme et le tousjours vert et tousjours jeune Monsieur D'Hauterive, logé comme il doit, chez l'Amoureux. Le reste consistoit en parens et parentes, de ce qu'il y avoit de plus proche à La Haye; dans la salle vers le jardin se fit l'assemblée de l'host dans celle qui regarde sur la rue.

La viande estant portée, l'ambassadeur menant la mariée et chaque galant homme sa dame, on y trouva un premier service que la bienveillance des conviez voulut juger raisonnable, comme ensuite le second et le dessert, ces Messieurs de France faisant l'honneur à nostre illustre maistre Jacques, de le déclarer aussi entendu en son mestier que les plus habiles tournebroches de Paris. Quoy qu'il en soit, ceste tablée de 42 personnes eut la patience de s'entretenir cinq heures d'arrache pied et quoyque la chanson à boire n'y sonna point, comme j'ay sçu de bonne part que des belles duchesses et princesses l'ont chantée avec les grands roix, les *sommetjes* d'Hollande y ont esté pratiquez |839| incessamment, ce que les belles duchesses et princesses n'ont pas fait avec les grands roix. Durant ce glorieux repas, sale plus glorieuse fut mise en ordre et parfumée et éclairée d'environ cinq à six mille flambeaux, pour servir à la gambade des jeunes gens

et après nosdites cinq heures passées à manger, à boire, et à baiser, tout le monde fut bien aysé de s'y sauver de la senteur des viandes et de la chaleur d'une presse qui avoit tant duré.

Ensuite, après quelqu'entretien pour se dégourdir le jarret, Monsieur l'Ambassadeur et le reste des gens d'aage ayans pris place, la dance s'entama et de toutes celles qui suivirent après les bransles, celle qui se nomme la duchesse se trouva la plus belle; ce qui me fit croire que c'estoit de celle de Lorraine qu'elle avoit emprunté le nom. À peine cet exercice eut duré deux heures, que certain galant-homme, parent de l'espoux amusant espousée à je ne sçay quel tour de courante, à l'impourveue nous la ravit, et suivi de toute la nopce, l'entraigna jusqu'à dans sa chambre où nonobstant certaines petites gouttes de larmes virginales, soit de despit ou de joye (aux lecteurs et lectrices en soit le jugement), grande violence arriva pour la découronner, pour voler rubans, jarretieres, cordons de souliers et enfin pour la plumer, comme fait maistre Jacques à ses pauvres oiseaux qu'on va embrocher. La parure de la chambre, le lict, les toilettes et semblables ravauderies ayant passé par la censure des plus curieux, et la pauvre condamnée eschoué [par] tout ce que chacun voulut produire ou pour la railler, ou pour la consoler, tout fut adoucy par une nouvelle pluye d'hypocras, et comme après force révérences et souhaits des sérieux, les sérieuses firent paroistre quelque repugnance à partir, l'espoux ayant pris son bonnet de nuict, et s'estant fait couvrir de sa robe-de-chambre tout habillé, et les filles se doutant qu'il ne le fut pas, cela les chassa en un moment, en sorte qu'on eust dit que le tonnerre et le diable |840| s'escrimoyent sur l'escalier, et ceste tempeste venant à se fondre de plus belle, dans la sale du bal le baldinag' y fut continué jusqu'à 4 heures du matin, sans qu'on y vist aucune de ces filles en peine du pitoyable estat où elles avoyent laissé et abandonné laschement la triste espousée. Au retour de la chambre nuptiale, Messieurs de Thou, D'Hauterive et D'Arminvilliers, aussy meschans danseurs que moy, s'avisèrent sagement et avec beaucoup de prudence de prendre congé de l'hoste, avec témoignage de trop de satisfaction du peu de bonne chère qu'on leur avoit fait, et à leur exemple ledit Sieur hoste eut bien l'esprit de préférer son pauvre petit lict bleu à tant de jupes clinquantées, qui peut-estre danseroient encore, si les moins folles les eussent laissé faire.

Le lendemain, Madame, j'observay soigneusement la démarche de l'espousée, et ne trouvant pas qu'elle boistast d'un ou d'autre costé, comme on ne trouve pas dans la Bible que fist dame Eve, nostre bonne ayeule, je sentis mon âme retourner en son repos, comme elle est encor à présent en attente de ce qui nous pourra arriver de nouveau dans quelque demie douzaine et demie de mois lunaires.

Je ne m'excuse pas de la longueur de ceste lettre; Vostre Altesse nous a voulu faire l'honneur de se souhaitter présente à ces entrefaites. Je l'y ay menée par tous les passages que ma meschante mémoire m'a pu représenter. Si elle se plaint du

mauvais entretien qu'elle y a receu, elle fera moins de violence à la vérité que ceux qui ont pris la peine de s'en louer, car tout plein de défauts et de foiblesse que je suis, je n'ay pas celle de les ignorer, non plus que de me cognoistre la grace que j'espère que vous me continuez de me croire,

Madame,

de Vostre Altesse très-humble et très-obéissant serviteur
[etc.]

70

*Béatrix (Bergen) aan Constantijn (Den Haag)*¹¹⁶
19 mei 1660

Mons, ce 19^m May.

Que pensés-vous de moy d'avoir tant diférés à vous dire le plésir que j'ay put en lisant l'agréable récit que vous m'avés envoyés des nopse et des marié, tout de bon sy depuis le tanps que je l'ay resus je suis esté malade. Je vous aurescry ausitôt que j'ay eue tant de joye de tout le bel ordre du mariage que je m'y suis souayttés mil fois, espérant que tout |b| ce que vous m'avés mandés qui y estay ne m'auray pas chasés, surtout le papa ay la douse marye que je voit en esprit tout les jours. Mais ne vous lassés pas de me donnés des nouvelle de la suytte du mariage que je soytte toutte heureux ay plaine de satisfaction.

Je ne vous dit encort rien de mes affaire parce que je ne sçay rien de sertein encort. Vous pouvés crayre coume je langhuis.

Je me soytté bien à vostre |c| kermesse; au moins envoyés-la moy coume l'annés passés le geantil gladiateur. Voyés ma franchise est sy je suis toujours la mesme est fort ferme sur le *Nolite* etc.

Nos cher amis est amie Duartes me mande qu'il craye aler à Londre voir l'antrés du Roy. Sy le *Nolites* faict sont devoir, je pouray bien passer ausy la mer pour quelque tanps, mais en atandant mandés-moy ung peut tout vos divertisemant est embrassés la belle ay nouvelle maryé pour moy, ay sy vous voyés Made-moiselle Casenbrotte, faicte-luy mes recommandation. Pour vous tout ce que vous désirés.

¹¹⁶ Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 8, fols. 15-16: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, abc|-; autograaf).

71

*Béatrix (Bergen) aan Constantijn (Den Haag)*¹¹⁷
13 juni 1660

Pour Monsieur de Zuligoume, sur le Plain, à La Haye.

Mons, ce 13^m Juin.

Je voit bien qu'à moing que je vous face souvenir de moy par mes lettre, vous ne me pouvés donnés des vostre, coyque vous en ayés eue belle est grande matière depuis que vous m'avés escry est jugés par la manière donc vous faicte ung récit, combien je doit avoir de regret de n'an n'avoir point de vous sur toute les ponpe qui ce sont faicte à La Haye pour le plus aymable Roy du monde est donc j'ay bien de l'inpaticiance d'aprandre l'arivés à Londre toute heureuse ay magnifique.

Je vous demande ausy des nouvelle de vos nouveaux marié, que j'ayme ay chéry de tout mon cœur. Jugés pour l'amour de qui est; puis plegnés-vous de moy.
|d|

J'avès crut aller en France, mest cella ay diférer ay soyés asurer du *Nolitez* ay du bon courage qui ne me quitte point.

J'ay eu quelque indisposition mais ce n'est rien, une petite marque de souvenir que l'on m'envoyerest de la kermesse de La Haye me gairirat toute.

72

*Béatrix (Eigenbrakel) aan Constantijn (Den Haag)*¹¹⁸
14 november 1660

À Monsieur: Monsieur de Zuligoum, sur le Plain, à La Haye.

Brene, ce 14^m Nov.¹¹⁹

117 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 9, fols. 17-18: brief (dubbelvel, 21 x 15,5 cm, ad|d [fol. 17=cd, fol. 18=ab]; autograaf).

118 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 11, fols. 21-22: brief (dubbelvel, 22,5 x 16,5 cm, abc|d; autograaf).

119 Constantijn voegde toe: <1660>.

Je mérite bien la pénitance que vous me faicte faire par vostre cilance sy vous crayés que le miens prosède d'oubly, mais vous me ferié tort, car cella ne cerat jamais. Je me suis fort repossés sur ce que j'ay toujours prié. Le bon amis Duarte de vous mandés de moy ainsy je m'esxantay de vous dire mes chagrin, car cella n'est pas agréable quand ont ayme les geans de parlés de chose fâcheuse, est de parlés de joye quand ont a l'âme ateinte de chagrin. Cella ne ce peut pour assureé que je suis plus contante à 3 heure de Bruxelles où j'ay aupray de moy ma fille est son mary. Je vous y soytte pour entandre ma fille joué du clavesing. |b| Elle at ouy tout les Chanbonnier, Lambert ay autre yelustre en sinphonie, ce qui luy at donnés quelque agrément à sont jeux. Mais le pis de tout c'est qu'il y at quelque aparence que je ceray grand-mère advant ung ant. Pour vous qui n'este pas si-tôt grand-père que vous le crayés, vous nous moquerés de mon ensienestés est cella m'afligerat, mais je voudray pourtant vous voir à cella pray.

Ne faicte plus le cruelle ay me mandés de vos agréables nouvelle. Celle d'Angletere me |c| donne tant de santimant diferand par leur diversités que l'on ne sçay quand dire sinon Dieu conserve le Roy. Le reste ay bien estrange mais que ce bon Roy ce marye est face de beau enfant pour soutenir royalemant say couronne est avec bon est solide afermisemant. Voillà bien raisonnés sur la politique Anglesse. Il ay tant de raisonnés sur la Beatrisiène qui dit toujours le nolytes est l'exenterat, s'il plaît à Dieu, est cerat toujours pour vous loyalle amye est de la chère fille vostre est de toutte vostre yelustre famille, une petite amitié à yeufrot Casenbrote.

73

*Constantijn (Den Haag) aan Béatrix (Eigenbrakel)*¹²⁰
25 november 1660

|872|
Copie.¹²¹

À Madame de Lorraine.

À La Haye, ce 25^e Novembre 1660.

120 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 871-872: afschrift (apograaf FF).

121 Opschrift en naam geadresseerde autografisch.

Madame,

La cruauté que Vostre Altesse prend plaisir à m'imputer ne consiste qu'en pur respect. Je la supplie une fois pour toutes d'en juger ainsi et que, voyant mes lettres sans réponse, je ne sçauroy m'empescher d'imaginer qu'elles ne vous peuvent tendre qu'à inopportunité, outre que je ne voy guères arriver de choses icy, dont il y ayt moyen de fort régaler Vostre Altesse. Je suis fort marry de veoir que de delà aussi les plaisans subjects ne naissent pas en abondance.

Il est vray, Madame, que ce Prince vous traicte quasi de mesme qu'on le traicte à Paris, et ainsi l'une longueur cause assez légitimement l'autre, et ma patience s'y accommode jusqu'à là. Mais elle m'eschappe quand je voy qu'on m'escrit de Paris, que nostre bizeurre Altesse persisteroit tousjours à demander une des niepces du Cardinal. Sur quoy certain Prélat avoit dit à ceste Eminence *questo vechio in ogni modo vuol un pezzo di carne Mazarina*. Je croy que Vostre Altesse entend si souvent de ces bruits, qu'elle me pardonnera bien que je luy débite franschement ce que j'en sçay. Mon auteur est mon fils Archimède, qui est à Paris et l'a sceu de la bouche d'un autre Prélat, son amy. J'avoy gourmandé ce garçon de ce que passe à Mons, il avoit manqué de faire la révérence à Vostre Altesse, mais il me répond, pour excuse assez raisonnable, qu'ayant eu grandissime envie de se donner cest honneur, il en avoit esté destourné parce que le matin comme il devoit partir avec sa compagnie il apprit que Vostre Altesse n'y estoit arrivée que le soir d'apparavant, et bien tard, de sorte que son office n'eust pû estre nommé qu' incivilité.¹²²

À Paris il trouve toute sorte d'accueil parmi les illustres, qui l'ont connu de réputation, et les Princes mesmes l'en carressent¹²³ plus qu'il ne croit mériter. Entre autres régales on l'antretient de beaux concerts¹²⁴ de musique, où il me semble |871| qu'il ne manque que la belle présence de Madame de Lorraine, de la petite Francisque et la miene. Car pour Madame la Princesse de Lislebonne, comme elle en revient toute rassassée, peut-estre ne voudroit-elle pas nous gratifier de tout le silence dont nous aurions besoin. Je me représente fort bien le grand avantage que ce bel esprit doit avoir tiré de ce qu'on luy a fait entendre de beau en France, estant susceptible de toutes les bonnes choses, et promptement et adroitement: comme, entre autres il appert par la bonne nouvelle que Vostre Altesse me fait l'honneur de m'en donner. Car à vray dire:

122 <incaillité>.

123 <carresset>.

124 <contrets>.

C'est bien avoir compris sa petite grammaire,
Pour la première fois;
Où un petit enfant enfante une grand'mère,
En moins de douze mois.

Que j'auroy envie de m'estendre plus amplement sur ce beau sujet nuptial! Mais quand Vostre Altesse auroit la bonté de souffrir mon caquet, je craindroy que l'illustre espouse ne me fist donner sur les doigts, moy qui n'ay que trop osé tenter sa patience, quand parfois mon sot zèle pour la musique m'a emporté à la supplier de faire taire le monde qui avoit l'honneur de l'entretenir.

Madame, ne reviendrons-nous jamais plus de ces conversations? Qu'est-ce que Vostre Altesse nous en laisse espérer? Ce sont les questions que je fay journellement au Parnasse d'Anvers, et nous nous consolons par lettres du mieux qu'il nous est possible. Vostre Altesse void par ceste quatriesme page, que c'est d'irriter les causeurs. J'en rougis véritablement et me haste de vous dire ce qui sera véritable tant que je feray et que je suis plus qu'homme du monde,

[etc.]

74

*Béatrix (Brussel) aan Constantijn (Den Haag)*¹²⁵
21 mei 1661

À Monsieur: Monsieur de Zuligoum, à La Haye.

Bruxelle, ce 21 May.

En vérités, quand ont n'at point sesser de s'aymer est estimés, il y at grand plèsir à ronpre ung cilance qui vien, je ne sçay pourcoy, ny coumant est je n'an sçay point d'autre cause que celle du chagrin où je suis plongés depuis ung ant particulièrement, est quand je vous diray que je n'ay ouy ny sinphonie ny clavesing, je ne mantirès pas. Apray cella le moyès d'avoir l'esprit en boune assiette car j'estime que la musique ay la vie de l'esprit ou du moins le fortifie contre tant de bourasque que le monde luy donne, mais toutte les excusse que vous me |b| donnés de vostre long cilance m'on bien fait rire de bon cœur, surtout sur ce que

125 Londen, Brit. Libr., Ms. Add. 21511, nr. 7, fols. 13-14: brief (dubbelvel, 23 x 17,5 cm, abc|d; autograaf).

vous ditte du *Nolite*, s'il voyès vos lettre. En vérites, vous nous estté bien rejouy en m'escrivant est je suis bien aysse de voir continués vostre belle humeurs.

Je voudray bien me rancontrés à Anvers à la maison musical, lors que vous y viendrés ou du moins au pays de Wasse, mais je ne sçay où je ceray ny où je pourès aller, car l'on me tien coume l'oiseaux sur la branche. Mais je me tien le plus ferme que je peut pour ne pas tonber est j'espère que je treuverès ung bons port.

Auserest-je nous |c| vous faire une prière de me faire avoir des brasellet de vray helant de Prusse? Vous me ferés ung plesir extrême est de me mander ce que je puis par desas pour vous en eschange.

Il faut que je vous die que Madame de Gend me vient ir voir. Venant de Paris elle ay partie ce matin pour Gueldre ou La Haye, car elle n'at pas dit positivement le quel. Je suis ravie de l'estat où ce treuve la chère fille, je luy soytte le mesme bonheurs que je désire pour la miene est vous demande ung peut plus de vos nouvelle sans crainte estant de mesme tout à vous comme je dois,

Béatrix de L.

75

*Béatrix (Besançon) aan Constantijn (Parijs)*¹²⁶
8 september 1662

De Besançon, ce 8^m Septembre 1662.

Je vient de recevoir une lettre du cher amy Duartes du 1 de ce mois par ung courié de Bruxelles, qui m'aprant que vous ayste encort à Paris est que vos affaire sérieusse ne vous enpêche pas de iouyr des mervieulleux conserd des yelustre. Je vous assure que la pitoyable fortune où me tien Monsieur de Lorraine, ne m'anpêche pas de me soytter mil fois |c| en ung pety coing de vos agréable conserd ay sinphonie.

Que vous ayste cruel de ne pas donnés de vos nouvelle au peavvre geans qui ne sont qu'à 50 lieux de vous, mais je vous jure toujours la mesme ay qui vous chéry très tandremant. Hélas, je ne voit plus de clavesing, je n'antant plus rien ysy que de bizarre nouvelle de Paris de l'épouseur universel de qui j'espère |b| de qui je crain est de qui j'ay grande pitié.

126 Londen, Brit. Libr., Add. Ms. 21511, nr. 12, fols. 23-24: brief (dubbelvel, 21 x 15 cm, acbd|:; autograaf).

Est-il possible que vous ne me donnés point de vos nouvelle? Celle de ma fille sont qu'el at deus fanfant assurez ay peultestre encord enseinte. Tout ce porte bien chés elle est chés moy ausy, coy que très pasné de l'orage, mais l'on n'y restitte avec l'ayde de Dieu, car sans cella l'on ne peut rien en ce monde.

Je joint ysy l'adresse sy vous me voullés faire reponse. Je l'espère est que vous me crairés toujours toutte à vous sans changemant.

Béatrix.

Le *Nolites* a réusy à merveille jusque ysy.

|d| Sy vous voullés bien assurer Monsieur de Thout, autrefois enbasadeur à la chère Haye, de mes service, vous me donnerés bien de la joye ay peultestre ceray-je bientôt à Paris.

76

*Béatrix (Besançon) aan Constantijn (Parijs)*¹²⁷
24 september 1662

De Besanson, ce 24 Septembre.¹²⁸

Sy j'avès souvant de sanblable lettre que la vostre du 15 de ce mois, je n'auray pas tant de mal de raste que ge'an aye. Crayé, je vous conjure, que j'ay resus très agréablement tout ce que vous m'escrivés est que rien aux monde n'est plus jolly ny mieux tournés. Crayés que j'auray une extrême joye de vous voir, soit ysy ou à Paris où je ne sçay pas encort le tanps que g'y pourés estre, à cause que y allant je passerés à Bar, où |c| je pourès demeurer quelque jours. C'est là où je voudray que vous puissiés pasés, tant pour y voir la famille que pour y faire ung peut de concert. Le bon clavesin y estant est ung disiple de Chambonnière qui joue bien. De plus j'ay St. Victor qui asurémant tien sa partie sur le téorbe, la voye est sur le lut. Enfin, ne pouvant avoir tout les yelustre donc vous me parlés à Moms que d'estre à Paris, il faut ce contanter de ce que l'on at. |b|

127 Londen, Brit. Libr., Add. Ms. 21511, nr. 13, fols. 25-26: brief (dubbelvel, 22,5 x 16,5 cm, acbd|-; autograaf).

128 Ontvangstnotitie van Constantijn: <R Paris, 28 Septembre 1662.>.

L'on me prie de vous faire une prière ensuytte d'une charge qui vat estrevagante d'un des offisier de Monsieur vostre pety maitre. La personne qui la prestant ay très capable est de mes bon amis. Je vous en escriray plus enplemant au preumiers ordinaire, est vous diray le non du personnage. Cependant tenon bonne corespondanse en atandant que nous chation *Animée* est, sy vous mandés ce que vous aprandrés de *nolites*, l'on vous en sçauray tout le grés qu'il vous plairat puisque l'on n'est pour toujours la mesme pour l'incomparable amy. Escrivés-moy sans fason de ceste manière. Je ne peut entendre le non de la dame morte à la chère Haye. Mandés-moy s'il ay vray que la dame Duivenvorde la soit ausy. |d|

De grace envoyés quelque une de vos piesses, tant du lut que de la voix. Cella consollerat les geans qui sont au l'hinbe, car estre à 50 lieux de vostre sinphonie ce n'est pas bien loing. Le courage est l'espoir ne me quitte point, non plus que le *nolite etc. confideres a dios Milaneses*.

77

*Béatrix (Besançon) aan Constantijn (Parijs)*¹²⁹
28 september 1662

Besançon, ce 28^m Septembre.¹³⁰

Tant que je vous crayrès à Paris, je vous inportunerès de mes lettre, espérant que vous auray bien resus mes dernière. Je vous envoye le mémoire sy-joint, qui m'est donnés de la personne qui prestant par mon moyen d'optenir la charge de question. Je vous l'envoye tout sinsèremant ay franchemant, crayant que vous le lisés mieux que mon méchant caractère, ay ainsy entendrès mieux la chose.

Tout ce que j'ay à y adjoutés ay que |d| je vient de recevoir nouvelle que mon fidel *Nolite* ay arrivés dant son pays. Je plain bien les demoiselle abandonnés. Cependant j'atandrès ysy ce que l'on me doit avec bien de la justisse.

Sy vous acordés ceste grace à ma considération, je crayrés que vous voullés encort chantés *Anime* ay que vous aymés ung peut les geans qui vous ayme.

129 Londen, Brit. Libr., Add. Ms. 21511, nr. 14, fols. 27-28: brief (dubbelvel, 17,5 x 23 cm, ad| - [fol. 27=dc, fol. 28=ab]; autograaf).

130 Ontvangstnotitie van Constantijn: <R Paris, 5 Octobre 1662.>.

*Béatrix (Besançon) aan Constantijn (Parijs)*¹³¹
6 oktober 1662

Ce¹³² 6^m Octobre.¹³³

Rien n'est plus galant que nostre pety conmerse ny resus plus agréablement que vos lettre toute merveilleuse. Que j'ay de joye de vous sçavoir gaye est en bonne santé. Que n'este-vous sautés ysy, vous entandrié Saint Victor joue vos deus sarabande fort agréablement sur sont lut.

Il les at atrapés d'abort que je les luy ay donnés. Vous m'avés regairy par vos lettre du mal de raste qui me tuay. Jugés ce que vous ferié sy vous paressié et au reste sçavés-vous bien que sy vous pouvié sy bien agy que de faire |c| bally mon bon amy Dorival au despit des autre prétendant, vous me ferié ung dernie plésir ay pour cella escrivés de toute vostre plus belle manière est de toute la plus douse que ce peut à Madame la grand-manmant du cher pety maitre est ditte luy pour cella de ma part tout ce que vous jugerés bon. J'espère qu'el me voudra bien faire cestte grace est cest honneurs en mémoire de celluy qu'el m'a fait estant jadis à vostre chère ay aymable Haye. C'est que ce Sieur Dorival peut beaucoup pour une affaire que j'ay ysy très-inportante. Il ay très-habille homme est très-honestte |b| est qui vous témongnerat bien de la récongnaisanse. Je vous laisse apray tout cecy à faire ce qu'il vous plairat, car le Sieur Da Coste ny autre ne sont pas pour luy.

Au reste le Seigneur *Nolites* ay at deus journées d'isy. C'est trop pray est trop loing; acordés cella. S'il chante sur le bon tons, c'est trop loing; s'il ne veux bien chantés, c'est trop praye pour le repost de celle qui l'ayme est qui ay à vous de la plus constantte manière du monde pour jamais, etc.

131 Londen, Brit. Libr., Add. Ms. 21511, nr. 15, fols 29-30: brief (dubbelvel, 16,5 x 22,5 cm, acb|); autograaf).

132 Ontvangstnotitie van Constantijn: <R Paris, 13 Octobre 1662.>

133 Door Constantijn toegevoegd: <de Besançon.>

*Béatrix (Besançon) aan Constantijn (Parijs)*¹³⁴
13 oktober 1662

Besanson, ce 13 Octobre.¹³⁵

Sy nous ne pouvont réusy pour cestte charge, donc je vous ay escry, j'auray la satisfaction que vous nous y este employés très obligeamment. La personne le resant ausy coume il doit, est le tesmongnerat la chose arivant cellon sont désir.

Au restte je suis encort atandant ce que le *Nolites* ferat, mais crayés que je ferès les chose que je doit est que coy qui m'arrive je ceray toujours *Animes* pour tesmongnés que je suis recongesante ay amye jusque à la mort de celluy, qui ay le plus loyal amy du monde ay le plus agréable ay spirituel. |d|

Je vous demande toujours des nouvelle de la chère Haye, de celle de Paris, tant que vous y serés ay quelque piësse de sinphonie, car j'ay ysy Saint-Victor qui me diverty fort agréablement des deus sarabande que vous m'advés envoyés, qui sont tout à faict belle. Sy vous me voullié envoyés le Jeux de blason, dédiez a Monsieur de Sçavoy, vous me ferié bien du plésir.

*Constantijn (Besançon) aan Anne van Lotharingen (Nancy)*¹³⁶
29 augustus 1665

Copie.

À Madame la Princesse de Lislebonne.

À Besançon, 29 Aoust 1665.

Madame,

134 Londen, Brit. Libr., Add. Ms. 21511, nr. 16, fols. 31-32: brief (dubbelvel, 22,5 x 16,5 cm, ad|); autograaf).

135 Ontvangstnotitie van Constantijn: <R Paris, 23 Octobre 1662.>.

136 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 49, dl. 2, pp. 1095-1096: afschrift (autograaf).

Je ne sçauroy me trouver à deux journées près de Vostre Altesse, sans me donner l'honneur de vous renouveler les assurances de mon très-humble et très-obéissant service. Il n'a pas plu à Dieu que j'eusse le bonheur d'en pouvoir faire autant de bouche à la pauvre défunte, que je n'ose nommer autrement, pour manquer d'expressions dignes de son excellent mérite, et de la haute estime que j'en ay faicte avec tous ceux qui jamais ont eu l'honneur de la connoistre. Mais, au moins, Madame, je me suis satisfait en rendant à son tombeau la première de mes visites en ceste ville. J'en ay esté rendre une autre à la chambre de son trespas, et Vostre Altesse peut bien s'asseurer en suite, qu'il n'y a sorte de circonstance de sa maladie et de sa belle fin, dont je n'aye eu soin de m'informer par le menu. Madame de Petremon et la fidèle Suson se souviendront longtemps de la question ordinaire et extraordinaire, que je leur ay donnée sur ce beau subject.

Il m'en rest une, Madame, que je vous supplie très-humblement de souffrir en ces trois lignes. Vostre aymable défunte a eu la bonté d'aggréer que je luy donnasse parfois à rire par de mes sottes lettres. Je ne sçay ce qu'elles peuvent avoir contenu, mais bien me souviens-je, qu'il y a eu des folies qu'une moindre douceur et discrétion que celle où elles s'adressoyent, ne seroit capable de bien digérer. Que si, peut-estre, quelque reste de ce mauvais papier n'a passé par le feu, j'ose espérer, Madame, que vous ne voudrez pas me refuser ceste execution de justice, que je vous demande avec tout ce que je doibs de respect et de submission, si ce n'est que Vostre Altesse ayme mieux me faire la grace toute entière, en donnant ordre que le tout me soit renvoyé en Hollande, vers où je m'achemine dès demain.

Au mois d'Octobre prochain, Madame, il y aura quatre ans que je n'ay veu ce pauvre pais-là. La pluspart de ce temps a esté employé à la cour de France, le reste à deux divers voyages |1096| qu'il m'a fallu faire à celle d'Angleterre. Après avoir esté ainsi ballotté de l'un Roy à l'autre, j'ay esté obligé d'aller établir à Orange sa délivrance et la liberté que j'ay procurée à cest estat, d'où en fin on m'a chargé de venir faire en ceste Bourgogne une revue des terres de la Maison de Chalon que Son Altesse Monseigneur y possède. Et me voyci, graces à Dieu, au bout de ce faicheux pèlerinage, que ma famille a bien détesté, Vostre Altesse me fasse, s'il luy plaist, la grace de considérer si je seray capable de la servir en ce pais-là, pour lequel je m'assure qu'elle conserve tousjours quelque bonne volonté, et elle trouvera que, tant pour l'amour de celle qui est au ciel, que pour l'affection et le respect que j'auray toute ma vie pour tout ce qui en est descendu, j'estimeray au delà de toute félicité, celle de pouvoir faire paroistre par mes très-humbles services, que je suis sans reserve etc.

Si Vostre Altesse a la bonté de m'honorer de quelque response, chez Monsieur Richard en ceste ville, on aura bien soin de me la faire tenir.

*Susanne Durand (Besançon) aan Constantijn (Den Haag)*¹³⁷

16 oktober 1665

À Besançon ce 16 octobre 1665¹³⁸

Monsieur,

Si je n'avois une particulière cognoissance de mes désfauts et imperfections, vostre bien dire naturel joint aux termes obligeans dont vous vous serves dans les vostres seroit capable de me faire entrer en quelque vanité, mais sçachant bien que je ne doibs recevoir toutes ces louanges que comme provenantes d'une civilité qui est ordinaire aux personnes de haulte condition, je ne m'estudieray point à vous entretenir d'avantage sur ce subject, puisque ce ne pouroit estre qu'à ma confusion. Et partant je vous diray seulement, Monsieur, que vous ne debves attribuer à aucune négligie si j'ay tant tardé de satisfaire à vos demandes, mais bien à la grande difficulté qu'il y a eu, nonobstant tous mes soins de rencontrer l'original sur lequel j'ay fais tirer fidèlement et de mot à aultre la copie qui vad cy-jointe, dans laquelle vous poures voir tout le résultat de la consulte qui a esté faicte par nos médecins au sujet de la maladie et de la mort de cette grande Princesse. Je souhaitterois de tout mon cœur, Monsieur, d'estre honorée de vos commandemens en quelques autres occasions. Je vous assure que je m'y porterois avec tant d'assiduité que je me promets que vous recevries quelques marques sensibles des respects que j'ay pour vous en la qualité la plus glorieuse que j'ambitionne d'estre tout ma vie,

Monsieur,

vostre très humble et obéissante servante,
Susanne Durand, femme de monsieur Chandiot.

137 Den Haag, Kon. Bibl., Hs. KA 47, fols. 408 en 411: brief (dubbelvel, 22 x 17 cm, a|-; auto-graaf). Fols. 409-410 is het lijkschouwingsrapport.

138 Ontvangstnotitie van Constantijn: 'R 17 Novembris 1665.'

*Besançon, 6 juni 1663*Verslag van de lijkschouwing van Béatrix de Cusance¹³⁹

Les sousignés docteurs en médecines qui ont esté présent à l'ouverture de corps de l'Altesse de Madame Béat[r]ix de Cusance, Duchesse de Loraine, décédée en cestte cité de Besançon, le Mardy cinquième, des présents mois et ans, sur les neufs heures du matin, et les maistres chyrurgiens ainsy sousigné qui ont fait l'ouverture dudit corps, ont veu et recogneu dans le ventre inférieur un ulcère entre l'epipleum, autrement toclette, et les muscles pyramidaux, les muscles droits du ventre, tirant quelque peu à gauche, soubz les muscles obliques, ascendans et descendans, qui s'estandoient depuis les os barrez, jusques à trois ou quattres traves de doigt au desous desdit os barrez et lequel ulcère l'avoit gangrené et sphardé l'endroit de l'intestin lleum, qu'il avoit touché avec corosion de sa tunique extérieure toutes livides de mesme que toutes les autres parties aux endroit où elle avoit esté abreuvée de la boue dudit ulcère, laquelle boue s'estant portée depuis environ cinq mois et demy ou par les veines d'artères ou par toutes autres voye dans la vescie, cela a fait croire qu'il y avoit un ulcère dans les reins gauche parce que Saditte Altesse l'estoit plainte depuis environ six mois d'une douleur fixe à la region dudit rein gauche et avoit rendue depuis environ cinq mois et demy des urines laiteuses, d'odeur cadavreuse, avec quantité de vray pus, quelque fois avec du sang, des caroncules et matière oleagineuse qui surnageoit.

Lesdits docteurs en médecines et maistres chyrurgiens ont ausy remarqué le foye estoit plus gros que le naturel et de la pesanteur de cinq livres, jeune comme du saffran, non seulement à l'extérieur mais encor dans l'intérieur en toute la substance, laquelle estoit fort molle et flettrie, jusqu'à à tel point que sa faculté sanguinatrice manquoit et ne faisoit plus que de l'eau au lieu d'un bon sang, et qu'il s'en est treuvé jusqu'à la quantité d'anviron cinq livres dans la capacité du ventre inférieur, laquelle eau meslangée avec des ventz estoit la matière d'une hydropisie partie aseite et partie timpanitte accompagnée d'une leucophlegmaticque.

Les sousignez docteurs en médecine et maistres chyrurgiens ont aussy treuvé dans la vescie du fiel, deux pieres noires, brunes défigurés de grosseur d'un poix chiche. |409v|

Lesdits sousignez docteurs en médecines et chyrurgiens ont encore remarquez que l'estomach estoit bien conditionné, tant en dehors qu'en dedans, de mesme que les boyaux, sinon un petit endroit de l'entestin Ileum qui avoit esté touchés de la boue de l'ulcère mentionné cy-desus.

Les mesmes ont encor fait remarque que la ratte estoit flestrié et molles, que les reins estoit naturels de mesme que la vescie et la matrice.

Lesdite docteurs en médecine et maistres chyrurgiens ont treuvé dans le moyen ventre ou poitrine, le coeur fort mol et flestrié et ausy les poulmons tirant sur la couleur livide.

Et pour cequi est du ventre supérieur, contentant le cerveau et ses membranes, ils n'y ont rien recogneu que de naturel et bien conditionnés.

Du reste il est certain que l'ulcère susditte a causé une fièbre lente symptomatique, que les obstructions du foye et de la ratte et du mésenterie en ont causé une autre de pareille nature, et que les deux ont ausy causé la fièbre habituelle ou hetique qui avoit comsommé les deux tiers des chairs et s'estoit attaché à l'humide radical de tout le corps et notamment du cœur et du foye toutes des hydropsies aseite timpanité et leucophlème, et tout les malades de Sadite Altesse se doibvent raportés à son mauvais régime de vie, au manquement d'exercice, à son tempéramment chaud et sec, comme semé des parents de semblable tempérament, et sa mort se doibt imputer principalement à l'ulcère susdit, à la fièbre hetique et aux grands vices du foye.

Faict au dit Besançon ce jourd'huy mecredy sixiesme de juin, mil-six-cent-soixante-et-trois, ainsy signé sur l'original Falconnet, J. Perrin, Ferdinande Bouvot, P.N. d'Auxiron, Gabriel Chassignet, T. Jannet, T. Guerrinet, J. du Mesnil et Remy.

83

Millot

Besançon, 8 juni 1663

Verslag over de ziekte en het overlijden van Béatrix de Cusance¹⁴⁰

Le sousigné docteur en médecine, ayant esté appellé pour voir et traiter de ma profession l'Altesse de Madame Béat[r]ix de Cusance, Duchesse de Loraine, conjoentement avec Messieurs les médecins le jeudy quinsième du mois de

Mars de l'an présent mil-dix-cent-soixante-trois, et continué mes visites jusqu'au Ma[r]dy cinquième du présent mois de Juin, jour de son décès, quoique n'ayant esté présent à l'ouverture du corps de Sadite Altesse a raison de quelque indispositions à moy survenue au temps d'icelle, j'entre dans les sentimentz et advis que les sieurs médecins et maistres chyrgiens signez en la relations cy-desus et dis que le tempérament tendant à la chaleurs et secheresse de Sadite Altesse, son régime de vie trop abondant, principalement au temps que ces ordinaires cessoient naturellement, et le défaut d'exercice ont esté des causes suffisantes pour luy produire une inflammation interne, laquelle s'estant tournée en abcès, puis l'abcès crevé, aient dégénéré en un ulcère qui avoit des signes appa-rants que la situation estoit au rein gauche, selon qui est mentionné du laditte relation, mais qu'à l'ouverture du corps ce seroit rencontré en la région hypo-gastrique aux parties désignes et la ditte relation. Il est indubitable selon toute doctrine qu'on pouroit icy alleguer s'il estoit nécessaire (car d'une mauvaise cause ne peuvent sortir que des mauvais effects) que de cette ulcère ont esté produit les pernicieux germes premièrement fièvre lente symptomatique, puis hetique et consummante la chair et l'humide radical, et que par la longue suite de ses deux maladies tousjours agissante, sçavoir de l'ulcère qui absorboit une partie de la nourriture du corps par la continuelle expurgation de l'apostème et de la fièvre lente à habituelle, le foye auroit contracté des maladies pareillement habituelles qui devoient nécessairement produire des hydropisie de toutes sortes. Ainsy qu'il a esté spécifiés et remarqués par messieurs les docteurs en médecines et maistres chyrgiens signés cy-desus dans les sentiments desquels touchant les maladies et cause de la |410v| mort de Saditte Altesse, je me range comme veritable et indubitable selon mon jugement en tesmoingnage et assurance, de quoy je me suis soubsigné à Besançon, aujourd'huy huictième du mois de Juin de l'an mil-six-cent-soixante-trois, signé sur l'original, Millot.